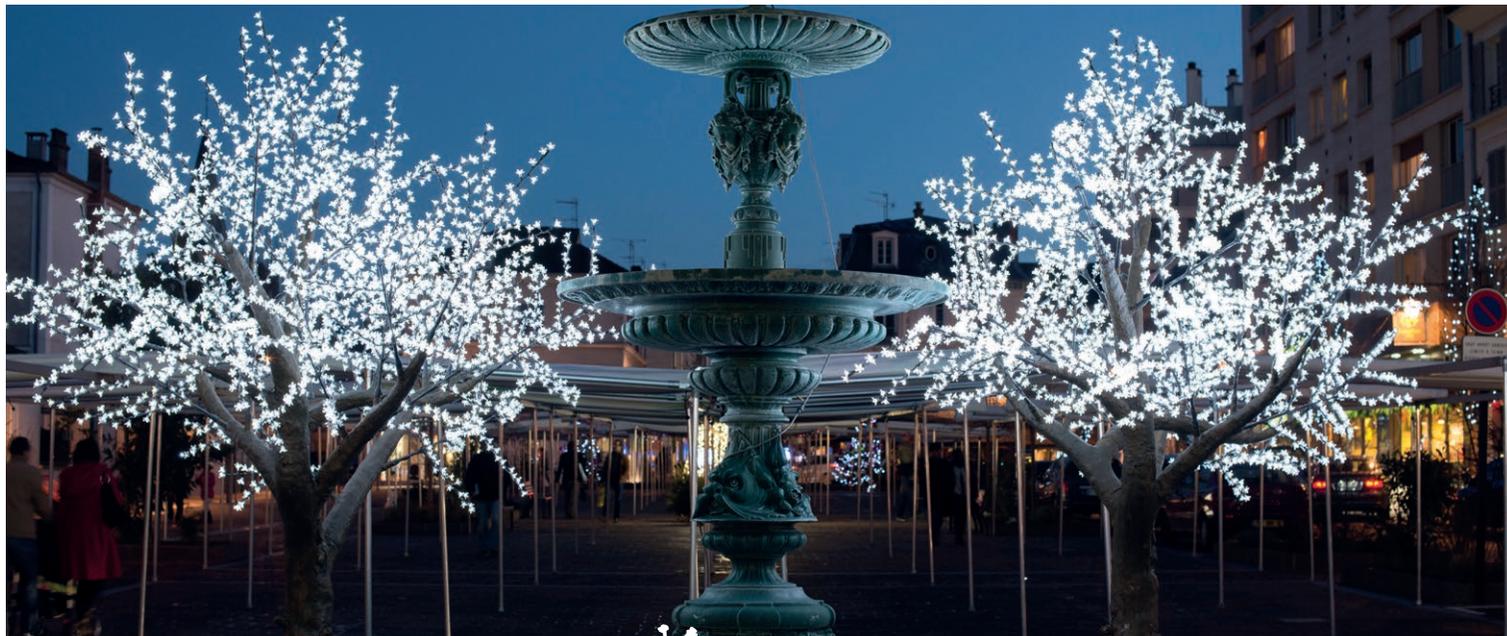


Rueil **INFOS**

Le magazine municipal d'information de Rueil-Malmaison

n°352 - décembre 2017



villederueil.fr



14



22



31

MA VILLE

MA VIE À RUEIL

Rueil

INFOS

n° 352

LE MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE RUEIL-MALMAISON - Hôtel de Ville: 13 bd Foch, 92501 Rueil-Malmaison Cedex - Tél.: 01 47 32 65 65
 • Directeur de la publication: Patrick Ollier
 • Codirecteur de la publication: Jean Christian Larrain
 • Rédactrice en chef: A.-M. Conté • Secrétariat de rédaction: Y. Simon • Rédaction: M. Archimbaud, A.-M. Conté, Sandrine Gauthier, M. Huby, Y. Simon • Responsable secteur photo-vidéo C. Mitchell • Photos: P. Martinez, C. Soresto
 • Conception, réalisation: dps&co • Imprimerie: Groupe Morault • Régie publicitaire: C.M.P.: Les Espaces multi-services, 56 boulevard de Courcerin, Croissy-Beaubourg, 77435 Marne-la-Vallée Cedex 2 - Tél.: 01 64 62 26 00 - Fax: 01 64 62 28 49 - Dépôt légal: 4^e trimestre 2017. Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement par une usine ISO 14001. Couverture: ©Mairie de Rueil-Malmaison.

- 04** AGENDA
- 05** L'ÉDITO
- 06** ALBUM
- 09** URBANISME
Un «point de retrait e-Leclerc» sur l'ancien site Delbard
- 11** TRANSPORT
Le Vélib' Métropole arrive...
- 13** STATIONNEMENT
Dépénalisation du stationnement: nouvelles règles
- 14** ÉDUCATION
C'est comment, un «éco-accueil» de loisirs?
- 17** CONSEIL MUNICIPAL
Les orientations budgétaires pour 2018
- 19** TRIBUNES DES GROUPES N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ

- 21** ÉVÈNEMENT
Rueil fête Noël
- 22** CULTURE
- C'est Saint-Hélène à Malmaison !
- Le réseau de l'Empire
- 25** COMMERCE
Le commerce en bonne forme
- 27** EN BREF
- 31** SPORT
La Star, pépinière des champions
- 32** PAGES JEUNES
- 35** HISTOIRE
Un trésor dans les archives
- 37** GENS D'ICI
- 38** CARNET

Retrouvez-nous sur facebook et twitter



Les photos d'Olivier Dassault à l'Atelier Grognard

Homme de presse et de communication, chef d'entreprise, député, musicien et photographe, le petit-fils de Marcel Dassault dévore la vie et croque des instantanés uniques et intemporels. Cette rétrospective, baptisée « Grand angle, du figuratif à l'abstraction », offre l'occasion de découvrir cet artiste contemporain, qui sait capter la lumière et travailler ses photos comme de véritables tableaux de maître. Au total, pas moins d'une centaine de clichés de grande dimension seront exposés. Parmi ces derniers, l'œuvre qui a servi d'affiche à l'exposition et qui illustre le coup de cœur de l'artiste pour un lieu intemporel : l'Atelier Grognard lui-même !

Jusqu'au 26 février
Ouvert tous les jours (sauf mardi), de 13h30 à 18h
Atelier Grognard : 6 avenue du Château-de-Malmaison
Tarif normal : 6€ - Tarif réduit : 4€ - Gratuit pour les moins de 18 ans
Visite guidée tous les samedis à 15h sur réservation par téléphone au 01 47 14 11 63 ou par e-mail : expositions.ateliergrognard@mairie-rueilmalmaison.fr



Une soirée cabaret pour fêter la fin d'année

Le temps de trois soirées, la célèbre comédie musicale *Cabaret* investit la scène du théâtre André-Malraux. Porté en 1972 au firmament par Bob Fosse et Liza Minelli avec leur film aux huit Oscars, *Cabaret* marque un tournant dans l'histoire du genre. L'histoire : un club ultra-sexy, le Kit Kat Club, qui, dans le Berlin des années 30, produit les shows les plus extravagants. Au total, 23 artistes, chanteurs, danseurs, un orchestre de talent, dirigé par Pascal Charpentier, des chorégraphies originales de Thierry Smits et une mise en scène signée Michel Kacenenbogen, assisté d'Hélène Catsaras. Bref, un spectacle grandiose pour revivre les grandes heures de Broadway... en live.



Les jeudi 21, vendredi 22 et samedi 23 décembre, à 20h
Théâtre André-Malraux : 9 place des Arts
Durée 3h - Placement numéroté, tarif public de 42€ (1^{re} série) et 40€ (2^e série), tarif adhérent de 40€ (1^{re} série) et 38€ (2^e série)
Réservation auprès du théâtre André-Malraux ou sur tam.fr



Marie Vassilieff, alias l'âme de Montparnasse

Dans le cadre des 2^{es} Nuits de Vert-Mont, la Ville organise, en partenariat avec la Fondation Tuck, une exposition inédite sur l'artiste Marie Vassilieff. L'occasion de découvrir ou redécouvrir cette femme et peintre de talent dont l'atelier à Montparnasse fut le lieu de rencontre de l'avant-garde artistique parisienne. Peinture, poupées, créations art déco, dessins, masques..., cette rétrospective, la plus importante en Île-de-France consacrée à Marie Vassilieff, est un rendez-vous culturel à ne pas manquer. Cette exposition est aussi l'opportunité de visiter un lieu chargé d'histoire : le château de Vert-Mont !

Jusqu'au 28 janvier
Ouvert tous les week-ends, de 14h à 18h
Château de Vert-Mont : 2 avenue Tuck-Stell
Entrée libre
Visites guidées (5€) samedi 27 janvier et dimanche 28 janvier, à 15h et 16h30
Billetterie pour les visites guidées à la médiathèque
Renseignements : 01 47 14 54 54 ou 01 47 32 65 52

Inspiration nipponne à la Maison des arts et de l'image

La Maison des arts et de l'image propose un rendez-vous avec le Japon à travers l'œuvre de la céramiste Mami Kanno. Née à Tokyo, elle s'est d'abord formée à l'Université des arts plastiques de sa ville avant de s'installer à Paris. C'est dans la culture japonaise traditionnelle et dans le Japon actuel qu'elle puise son inspiration pour réaliser des poteries en grès, en porcelaine et en raku... d'une magnifique simplicité, aux formes pures et belles. Dans le cadre de cet événement, vous pourrez aussi admirer le travail photographique de l'artiste Gérard Percicot, assister à une conférence-démonstration de manga proposée par l'association Contraste et découvrir des compositions d'ikebana réalisées par l'Atelier d'art floral de Malmaison. Enfin, profitez de la célèbre cérémonie du thé en présence de Mami Kanno.



Exposition « Regard sur l'art du Japon, entre tradition et innovation »
Du 12 janvier au 4 février
Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 20h, et le samedi matin, de 9h à 12h
Entrée libre
Maison des arts et de l'image : 3 rue du Prince-Eugène
Renseignements : 01 55 47 14 80

Inscription sur les listes électorales : dépêchez-vous !

Cette année, la date de la clôture pour les inscriptions sur les listes électorales est fixée au samedi 30 décembre 2017. Si vous n'êtes pas inscrit ou si un changement concernant votre adresse ou votre état civil est intervenu récemment, pensez à faire enregistrer votre nouvelle situation auprès du service des Élections, dans le hall de la mairie (Affaires générales) ou dans les mairies de village, au plus tard le samedi 30 décembre 2017. Attention : la date d'effet de cette formalité sera fixée au 1^{er} mars de l'année suivante.

Pour vous inscrire sur les listes électorales, il faut vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois (originaux et photocopies).

À noter : le samedi 30 décembre, seul le service des Élections sera ouvert à l'hôtel de ville, de 8h30 à 12h30 (les Affaires générales et les mairies de village seront fermées), pour vous permettre d'effectuer votre inscription. La démarche peut aussi se faire en ligne jusqu'à 23h59 (validation incluse) par téléprocédure sur le site mon.service-public.fr, en créant votre compte et en numérisant vos pièces justificatives. Plus d'informations sur villedeueil.fr



Le 24 novembre, avec un taux de participation de 40%, les jeunes scolarisés dans les collèges, lycées et le C.F.A. ont élu les 35 membres qui composent désormais le nouveau conseil municipal des jeunes.

Rueil fête Noël

Dans quelques semaines, les fêtes de fin d'année réuniront familles et amis dans une ambiance que je vous souhaite détendue et conviviale. Comme chaque année, Rueil se pare de ses plus belles décorations. Dès le 2 décembre, le lancement des illuminations et l'inauguration de la patinoire ont donné le coup d'envoi des nombreuses animations proposées par la Ville, les conseils de village, les commerçants, les associations, les chorales, etc. (retrouvez le programme de la manifestation « Rueil fête Noël » dans la plaquette insérée dans ce magazine et sur site villederueil.fr).

Au-delà de ces réjouissances, Noël est un temps de partage. Seniors, enfants et familles en difficulté économique..., personne ne sera oublié grâce aux actions solidaires mises en place par les services municipaux et/ou les associations caritatives (lire page 21). Je remercie tous les bénévoles qui nous aident pour ceux qui en ont besoin et je félicite toutes les initiatives en ce sens, notamment la collecte de jouets des « Pères Noël du cœur », organisée par les membres du conseil municipal des jeunes pour les enfants des familles bénéficiaires des Restos du cœur. Je les félicite pour cet engagement citoyen, d'autant plus qu'ils viennent tout juste d'être élus !

Cette période est aussi propice à faire le bilan de l'année qui s'achève et à annoncer les derniers projets. Parmi les réalisations les plus importantes, je citerais le nouvel accueil de loisirs des Bons-Raisins (3 millions d'euros !). Construit dans le cadre de l'écoquartier de l'Arsenal, il a été conçu pour accueillir aussi, à l'avenir, les enfants des familles qui s'y installeront. À ce propos, nous avons ouvert, dans les locaux de la mairie de village du Mont-Valérien, la « Maison de l'écoquartier », qui présente les maquettes du projet et qui se veut un espace de dialogue avec la population. En matière de sécurité, nous avons armé les agents de la police municipale. Une décision dure à prendre, mais qui est devenue nécessaire, car le contexte national met de plus en plus les policiers municipaux face à des situations dangereuses qu'ils n'avaient pas à gérer auparavant. Et puis, comment ne pas se réjouir de l'énorme succès du 3^e Jubilé impérial ? 110 000 visiteurs ! Une fête immense et un rayonnement de notre Ville dans le monde entier qui n'ont rien coûté

aux Rueillois, puisque l'événement a été financé à 100 % par les mécènes, que je ne remercierai jamais assez.

Parmi les autres « chantiers » lancés cette année et qui seront livrés l'an prochain, je vous signale l'arrivée du Vélib' Métropole (lire page 11), la réhabilitation du côté Est de la place Jean-Jaurès avec de nouveaux commerces, notamment le restaurant du chef Norbert Tareyre (qui a participé à l'émission « Top chef », sur M6), le nouveau mur d'escalade inauguré récemment au centre du Vert-Bois et le nouvel espace culturel construit autour de la maison Giquel. J'en suis particulièrement fier ! En effet, la Ville étant désormais propriétaire, à la suite d'un don, de la maison Daubigny (qui se situe à côté de la maison Giquel), nous avons enfin pu envisager, comme promis, un vrai projet sur les surfaces de ces deux bâtiments réunies (environ 200 m²) et le parc. Le centre y organisera des activités autour de l'impressionnisme et des guinguettes, en collaboration avec l'association des Amis de la maison Giquel.

Tout cela n'est pas simple, car, comme vous le savez, les communes souffrent de nouvelles réductions budgétaires imposées par l'État. Lors du dernier conseil municipal, nous avons débattu des orientations budgétaires 2018 (lire page 17), mais avec une gestion attentive, nous y arrivons. Nous en reparlerons le mois prochain après le vote du budget.

Pour l'heure, en attendant de vous rencontrer à l'occasion des manifestations de Noël, je vous souhaite, en mon nom et au nom du conseil municipal, de passer de très belles fêtes de fin d'année.

Bien cordialement à vous

Patrick Ollier
 Ancien ministre
 Maire de Rueil-Malmaison
 Président de la Métropole du Grand Paris

ALBUM

Un succès qui... ne trompe pas !

12 octobre

Magnifique ! Près de 300 personnes, dont le maire, ont assisté au concert de trompes de chasse donné à l'église Saint-Pierre Saint-Paul par l'association Rallye Vau-Vent, qui compte parmi les meilleurs groupes de sonneurs de trompes de chasse d'Île-de-France. Un régal pour les amateurs.



Hommage à Jean Le Coz

28 octobre

Impossible d'aller au centre-ville et de ne pas connaître la rue Jean-Le-Coz. Mais qui était-il ? À l'occasion des 70 ans de l'incendie du cinéma « Le Select » qui fit 90 victimes le 30 août 1947, une plaque a été dévoilée par le maire en souvenir de cet événement douloureux et de celui qui en fut le héros, Jean Le Coz. Pendant l'incendie, ce commerçant rueillois réussit à sauver plusieurs spectateurs avant de périr dans la fournaise.

OCTOBRE



Handicap en entreprise : changer le regard

13 novembre

C'étaient les deuxièmes rencontres de la « Mixité attitude » (lire Rueil Infos de l'été, page 27), organisées par la Ville et la direction du Développement économique de l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense (Pold), en partenariat avec l'association d'entreprises Air e-GO!. Au cours de cette soirée-débat, qui s'est déroulée dans les nouveaux locaux du groupe G.S.K., chefs d'entreprise et collaborateurs ont échangé sur la manière de changer le regard sur le handicap. Une belle initiative saluée par le maire, accompagné, entre autres, de son adjoint David Bouso et du vice-président R.H. de G.S.K. France, Jean-Charles Rebours.



L'envie d'entreprendre

Du 13 au 19 novembre

De nombreuses manifestations se sont déroulées dans plusieurs communes du Pold, dans le cadre de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, le plus grand rassemblement d'innovateurs qui donnent vie à des idées en favorisant la croissance économique. Le lancement, qui a eu à Rueil, à l'I.F.P. Énergies nouvelles, en présence de David Bouso, adjoint au maire au développement économique et à l'emploi, et de Pascale Gibert, conseillère municipale chargée des relations avec les entreprises, a réuni de nombreuses entreprises et start-up... prêtes à entreprendre !

16 novembre

Rencontre avec la lumière

C'est avec une vive émotion qu'Olivier Dassault, chef d'entreprise, pilote, député et musicien, a présenté son œuvre de photographe lors du vernissage de son exposition à l'Atelier Grognard (lire page 4 et Rueil Infos de novembre, page 20). Reconnu par la profession et les habitués des galeries, le petit-fils de Marcel Dassault a remercié le maire de lui avoir offert la possibilité de montrer son art dans un « vrai musée ». Une « rencontre avec la lumière » à découvrir jusqu'au 26 février.



© P.M.



© P.M.

À la mémoire de Jules Dufaure

18 novembre

Avocat et homme d'État, Jules Dufaure a marqué le XIX^e siècle. Né en Charente-Inférieure en 1798, il est mort à Rueil en 1881 (lire Rueil Infos de novembre, page 35). Le 18 novembre, à l'ancienne mairie, le maire, son adjoint à la Culture, Olivier de la Serre, Didier Ducros, président de la société historique de Rueil-Malmaison, et Éric Dufaure, descendant de Jules Dufaure, ont dévoilé une plaque à la mémoire du grand homme, plusieurs fois ministre. Par la suite, elle sera apposée sur les murs de l'Ehpad Émilie-de-Rodat, le bâtiment qui remplace l'ancienne demeure de la famille Dufaure, située au 18 rue de Suresnes, aujourd'hui rue de la Libération.

NOVEMBRE

20 novembre

Visite ministérielle à la maison d'enfants de l'Opej

Dans le cadre de la Journée internationale des droits de l'enfant, Nicole Belloubet, garde des Sceaux, et Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, sont venues visiter la maison d'enfants de Rueil-Malmaison, gérée par la Fondation Opej. Pour les membres du gouvernement, ce fut l'occasion de dialoguer avec les éducateurs et de rappeler l'engagement national en faveur de la protection de l'enfance.



© C.S.



© C.S.

Laipni lūdzam !*

24 novembre

Pour la sixième fois, les élèves du lycée des métiers de Jelgava, ville jumelle de Rueil en Lettonie, ont été reçus à l'ancienne mairie dans le cadre des échanges professionnels mis en place avec le C.F.A. du bâtiment de notre ville. En fin d'année, six apprentis métalliers participeront, à leur tour, à un séjour à Jelgava.

* Bienvenus chez nous !

Un « point de retrait e-Leclerc » sur l'ancien site Delbard

Le 13 novembre, le projet de construction d'un « point de retrait e-Leclerc » au 270 avenue Napoléon-Bonaparte a été présenté en réunion publique à la maison de l'Europe. Une nouvelle vie démarre sur ce site... presque historique. ▶ Anna-Maria Conté

©infobat3d



Visuel du projet depuis l'avenue Napoléon-Bonaparte.

Impossible d'être Rueillois et de ne pas connaître la verrière des Jardinerias Delbard située à l'angle de l'avenue Napoléon-Bonaparte et du boulevard Marcel-Pourtout (la rue de la piscine des Closeaux !). Malheureusement, en 2015, cette activité commerciale s'est arrêtée : la serre était donc destinée à disparaître.

Un peu d'histoire

L'année suivante, la Ville, pour en éviter la démolition, la classait bâtiment remarquable dans le plan local d'urbanisme. « Seulement, son mauvais état n'a pas permis de la conserver », a expliqué Monique Bouteille, adjointe au maire à l'Urbanisme, lors de la réunion du 13 novembre. Le maire, soucieux de garder une trace du style architectural, a levé la protection patrimoniale à condition que les nouveaux projets envisagés sur ce site – tout de même privé – respectent l'esprit de cette construction. »

Une structure presque à l'identique

Plusieurs projets ont été soumis à l'approbation de la Ville (logements privés, garage automobile,

etc.). « C'est ce "point de retrait e-Leclerc" qui, avec sa structure presque à l'identique de l'ancienne verrière, correspond le mieux à nos attentes », a souligné le maire. « Je précise qu'il s'agit bien d'un "point de retrait" et non pas d'un "drive", a ajouté Alain Bouteiller, ancien directeur général du centre Leclerc de Rueil. Ceci signifie que les commandes ne seront pas préparées sur place. »

L'environnement respecté

En effet, les livraisons seront assurées au quotidien par des camionnettes électriques (de 3,5 tonnes). L'étude menée sur la circulation prouve que les flux actuels subiront une augmentation minime. En effet, près de 60% de la clientèle visée emprunte déjà l'avenue pour ses trajets domicile/travail. Quant à l'environnement, le projet prévoit un traitement acoustique (afin de réduire au maximum les nuisances sonores éventuelles pour les habitants proches) et la création d'espaces verts (la plantation de cinq arbres, des toitures-terrasses végétalisées et des places de parking traitées en pavés joints-gazon).

Un dispositif de vidéosurveillance pour la résidence Charles-Gounod

La rénovation de la résidence Charles-Gounod, dans le quartier Plaine-Gare, est une affaire de longue date. En effet, en 2011, des faits divers (incendies et incivilités) avaient inquiété les locataires. À la suite de ces événements, la Ville avait réclamé au bailleur social, le Moulin-Vert, notamment à travers des actions « coup de poing », la réhabilitation et la sécurisation des habitations.

Le 9 novembre, à l'école Tuck-Stell A, le projet de rénovation de la résidence a été présenté aux locataires. Par rapport au premier projet montré en janvier dernier, vingt logements prévus ont été supprimés, et 24 logements existants seront démolis. Pour financer les travaux de transformation des bâtiments existants (soit 326 logements), le bailleur a proposé la construction de 117 logements libres. L'immeuble de 46 appartements et les deux pavillons feront l'objet d'une requalification dans un second temps.

À l'heure actuelle, l'accent est mis sur la sécurité avec la résidentialisation de l'ensemble, le réaménagement des parties communes et des espaces extérieurs et le renforcement de la sécurité. D'ailleurs, sur ce dernier point, le bailleur s'est engagé à mettre en place dès maintenant un dispositif de vidéosurveillance qui servira également à surveiller le futur chantier. De plus, des espaces extérieurs totalement requalifiés viendront améliorer le cadre de vie des habitants.

Naturellement, le projet bénéficiera d'une démarche environnementale (certification H.Q.E.) L'isolation des bâtiments par l'extérieur sera également intéressante pour les locataires, qui verront se réduire significativement les charges liées à la consommation de chauffage et d'électricité.

À partir de janvier, les locataires retrouveront les perspectives du projet dans la loge de leur gardien. Ensuite, au démarrage des travaux, des panneaux présentant le projet et son intégration dans le quartier seront affichés sur les clôtures de la résidence.

Anticiper l'arrivée du T1

« Par ailleurs, prévoyant un recul par rapport à la voirie existante, ce projet anticipe d'ores et déjà l'arrivée du Tramway T1 », a rassuré le maire en précisant également qu'il faut occuper le terrain dès maintenant si l'on veut éviter que le conseil départemental envisage la possibilité de d'y installer une station de remisage des trams.

La réunion publique s'est conclue sur une invitation à tous les Rueillois concernés à participer au comité de suivi de chantier qui sera organisé d'ici l'été prochain.

Calendrier prévisionnel

DÉPÔT DE PERMIS DE CONSTRUIRE	TRAVAUX DE DÉMOLITION DE LA SERRE DELBARD	TRAVAUX DE CONSTRUCTION	DATE PRÉVISIONNELLE DE LIVRAISON
DÉBUT 2018	2 MOIS	14 MOIS	2 ^e SEMESTRE 2019

Le Vélib' Métropole arrive...

Présenté le 9 novembre sur la place Jean-Jaurès, le Vélib' de nouvelle génération, mécanique et électrique, sera opérationnel à Rueil début 2018. Retour sur cette sympathique démonstration qui a permis à plusieurs habitants de tester ce système de vélo en libre-service. ► Anna-Maria Conté



Le 9 novembre, sur la place Jean-Jaurès, les Rueillois ont pu tester cinq Vélib' sur un parcours de 150 mètres.

Voici un joli cadeau de fin d'année ! Réclamé depuis longtemps, le Vélib' parisien n'était pas vraiment adapté à notre ville, définie par de forts dénivelés. Maintenant, grâce aux nouveaux vélos, notamment électriques, et à une contribution financière de la Métropole du Grand Paris (M.G.P.), c'est chose faite.

10 000 € pour chaque station

En effet, ces vélos, plus légers que les anciens, sont aussi équipés d'une assistance électrique pour 30% d'entre eux. « Avec les instances compétentes*, nous avons attribué à l'unanimité le marché au groupement Smoovengo, porteur de ce nouveau modèle, a souligné Patrick Ollier, présent à la démonstration sous sa double casquette de maire et de président de

la Métropole du Grand Paris. Ce dispositif couvrira un territoire beaucoup plus vaste qu'aujourd'hui, notamment grâce à la participation de la M.G.P. à hauteur de 10000€ pour chaque station implantée dans les communes de la banlieue parisienne. Ceci nous a permis de créer 400 stations (hors Paris), dont six à Rueil ! »

Six stations à Rueil

À partir du 1^{er} janvier, Paris et 68 communes de la Métropole disposeront ainsi de ce service. À Rueil, six stations seront installées au cours du premier trimestre 2018 (lire encadré). « C'est une très bonne nouvelle ! Bien que Rueilloise, je suis abonnée à Vélib', car je l'utilise régulièrement dans Paris. Je trouve le nouveau vélo mécanique beaucoup plus souple. Quant à l'électrique, il est parfait pour Rueil-Malmaison, s'exclame Marie-Christine après l'essai. Je regrette

juste qu'il n'y ait pas une station à Buzenval. » Et Monique Bouteille, adjointe au maire aux Transports, de la rassurer : « À terme, dix stations sont prévues dans notre ville. À l'heure actuelle, nous sommes encore en train d'étudier des emplacements futurs ! »

Les vélos à assistance électrique

Les vélos à assistance électrique sont sans doute la principale nouveauté du système. La batterie sera rechargeable aux bornes d'attache qui sont reliées au réseau électrique. Trois niveaux d'aide permettent à ce Vélib' d'atteindre les 25 km/h, de rouler sur de longues distances et de franchir facilement les côtes. « Je serai spécialement attentif aux proportions de vélos électriques lorsque nous déploierons des stations sur le mont Valérien », promet le maire. À noter que le prestataire, Smoovengo, a conçu le modèle mécanique de telle façon qu'il puisse se transformer en vélo à assistance électrique.

Alors, désormais, nous n'avons plus d'excuses, d'autant plus que, comme le dit la chanson, « dans (le Grand)

Parmi les autres atouts de ce Vélib' de nouvelle génération, signalons : l'accrochage, qui permet de rendre son vélo même quand la station est pleine (l'utilisateur peut utiliser le câble antivol inséré dans le guidon du vélo pour l'attacher à un point fixe), le panier qui peut contenir jusqu'à 15 kg et recharger un smartphone (via un port U.S.B., sur le vélo électrique uniquement), le boîtier électronique qui commande la fourche cadenas pour bloquer le guidon et sécuriser le vélo et qui peut se connecter au smartphone de l'utilisateur via Bluetooth pour afficher sur son écran le temps de location, la distance parcourue et des indications de navigation.

Paris, à vélo, on dépasse les autos, on dépasse les taxis... »

* Le syndicat mixte AutoLib' et Vélib' Métropole qui fédère 101 villes franciliennes. Par ailleurs, le syndicat œuvre pour que l'ensemble des salariés de l'entreprise J.-C. De-caux, qui détenait le marché précédent, puissent être repris dans les meilleures conditions par Smoovengo.



Des animations ont permis de découvrir les atouts du Vélib' Métropole.

Les six stations Vélib'

Les six stations seront implantées aux abords du Mobipôle, près de la place Jean-Tranape (à l'arrière de l'hôtel de ville), rue Sainte-Claire-Deville, boulevard Marcel-Pourtout, avenue du 18-Juin-1940 et avenue de Fouilleuse.

Dépénalisation du stationnement: nouvelles règles



D.R.

À partir du 1^{er} janvier, la « dépénalisation du stationnement » entrera en vigueur sur tout le territoire national, et à Rueil aussi bien entendu, en application de la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale (MAPTAM). Désormais, l'automobiliste en défaut de paiement devra s'acquitter d'un forfait de poststationnement. ▶ Anna-Maria Conté

Il ne s'agit pas d'une question sémantique. Le « forfait de poststationnement » n'est pas un simple dispositif de remplacement de l'ancienne « prune » pour stationnement impayé, mais une redevance d'occupation de sol public (telle que celle des terrasses de restaurant) dont le montant est fixé par chaque Ville.

Pour ceux qui payent, rien ne change

« Jusqu'au 31 décembre, l'automobiliste en défaut commet une infraction au Code de la route, explique Denis Gabriel, adjoint au maire à la Sécurité. De ce fait, il est soumis à une amende de 17€, la même dans toute la France ! » À partir du premier janvier, ce principe change, car l'État a décidé de dépénaliser cet acte et de confier aux communes la gestion des stationnements impayés. « Pour les Villes, ceci signifie la mise en place d'une toute nouvelle organisation qui n'a, cependant, aucune conséquence pour ceux qui paient leur place », ajoute Frédéric Sgard, conseiller municipal délégué à la Circulation.

Fluidifier la circulation

En revanche, tous les conducteurs qui refusent de passer à l'horodateur devront changer leurs habitudes. En France, 70 % des automobilistes préfèrent courir le risque de prendre un P.V. plutôt que de payer leur ticket. « Ce n'est pas tout à fait le cas à Rueil, où les usagers s'acquittent majoritairement

de leur ticket », relève Gilles Janel, chef de la Police municipale. Cependant, le non-paiement du stationnement limite les rotations et le nombre de places disponibles, notamment au centre-ville. « Je rappelle que le but de cette réforme voulue par l'État est de fluidifier la circulation, poursuit Denis Gabriel. C'est un outil pour améliorer le respect des règles, négligé par certains, et aussi, à terme, un moyen de lutter contre ces "voitures ventouses" dont les Rueillois se plaignent à chaque réunion des conseils de village. Nous protégeons Rueil du stationnement sauvage ! »

Des recettes pour les circulations douces

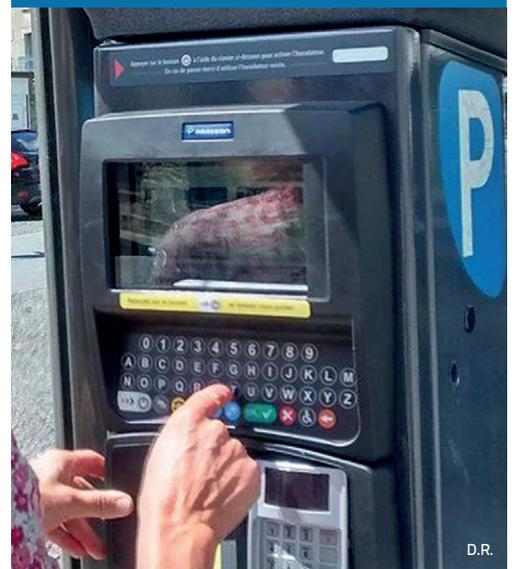
« Au travers de tarifications plus adaptées, actées par le conseil municipal*, et en faisant appel aux nouvelles technologies gérées par la société Streteo (Indigo), ce nouveau système permet à la fois de faciliter le paiement et d'intensifier les contrôles », indique le maire, qui se réjouit également d'affecter les recettes de ce nouveau « forfait » à des actions de promotion des circulations douces. « Ainsi, cet argent, qui revient désormais à la Ville, sera bien utilisé, car il faut savoir que dans l'ancien dispositif, le taux de recouvrement ne dépassait pas 50% et que la quasi-intégralité (94%) des recettes ne servaient qu'à financer... le service même ! », conclut-il.

* À noter que le montant du FPS ne pourra pas être supérieur au montant le plus élevé du tarif.

Mode d'emploi

Pour valider son paiement, l'utilisateur devra entrer le numéro de sa plaque d'immatriculation et payer par pièces ou C.B. Il pourra également régler par téléphone mobile depuis l'application Paybyphone et bénéficier d'une alerte de rappel dans les 5 minutes qui précèdent la fin de son stationnement, afin de prolonger sa session de stationnement dans la limite du temps autorisé. À leur passage, les agents de la société Streteo (Indigo) chargés de contrôler le stationnement n'auront plus qu'à interroger l'horodateur via leurs terminaux pour vérifier la validité du stationnement en cours.

Retrouvez le plan de stationnement et plus d'explications dans un document qui sera distribué le mois prochain à l'intérieur de ce magazine et sur villederueil.fr



C'est comment, un «éco-



L'écolabellisation, c'est quoi ?



L'écolabel de cet accueil de loisirs renforce la démarche d'écoresponsabilité entreprise ces dernières années par le maire et son équipe municipale. Dans le cadre de l'Agenda 21 et après deux crèches écolabellisées (Les Triavons et La Farandole), le maire a proposé la labellisation de l'ancien accueil de loisirs nature du Vert-Bois, obtenue après un an de travail (tout de même !) auprès de l'Ademe, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

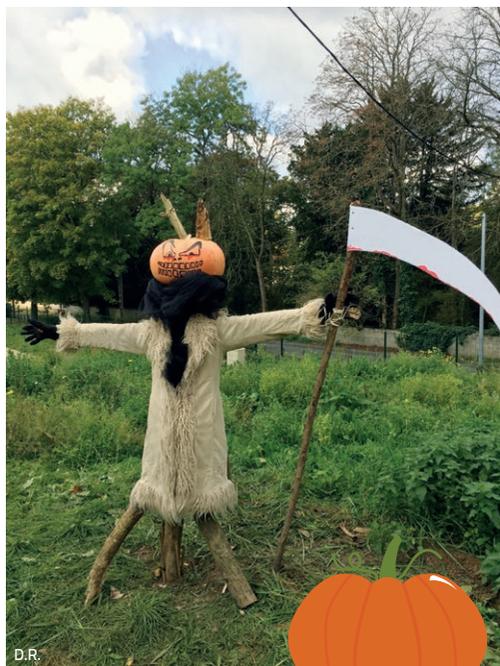
Ce travail a été mené en collaboration avec plusieurs services municipaux : l'Éducation, dans sa section dédiée aux temps périscolaires et de loisirs, les Espaces verts et le service du Développement durable, bien entendu. Outre la dimension pédagogique précédemment évoquée, c'est la volonté d'améliorer la qualité de vie des enfants et de réduire l'impact de la structure sur l'environnement qui est ainsi récompensée par l'Ademe.

Vous connaissiez l'accueil de loisirs nature du Vert-Bois. Découvrez sans attendre l'éco-accueil de loisirs des Gallicourts, premier du genre en France. Sous sa nouvelle dénomination, il vous dévoile tout ce qu'il a à offrir aux petits Rueillois amoureux de la nature et avides d'expériences insolites. Tour de l'établissement. ▶ Sandrine Gauthier

C'est son directeur, Arnaud Gallopin, qui nous fait la visite guidée du premier accueil de loisirs de France à décrocher l'écolabel (voir encadré). «C'est pour la Ville, et pour tous les acteurs impliqués dans la vie de ce lieu, une reconnaissance et une motivation supplémentaire pour l'avenir», confie-t-il d'entrée. L'une des premières étapes qui a suivi l'écolabellisation

a d'ailleurs été le recrutement d'Adrien, un animateur dédié, diplômé de B.T.S. agricole et spécialisé en gestion et protection de la nature. «Le contexte environnemental de cet accueil de loisirs est, pour nous tous, une source d'inspiration permanente. Nous sommes situés, au sein d'un poumon vert de 2,5 hectares, au cœur du parc naturel urbain, en bordure de la forêt de la Malmaison», ajoute Arnaud Gallopin, qui tient à insister sur le

accueil » de loisirs?



dans l'environnement s'exprime de manière pédagogique, mais aussi très ludique, avec une très grande diversité d'activités proposées toute l'année. Sans jeu de mots, on leur ouvre le champ des possibles et des occasions d'oublier un peu la tablette et les jeux vidéo ! »

400 m² consacrés à l'observation des animaux

L'écologie et la préservation de notre environnement sont bien sûr au cœur de l'éco-accueil de loisirs des Gallicourts. «Un écrin de nature incroyable ! », s'enthousiasme Arnaud Gallopin, impliqué dans les questions « nature » depuis de nombreuses années. C'est donc tout naturellement que, ici, l'usage de produits nocifs pour l'environnement est proscrit. Bicarbonate de soude, vinaigre blanc et savon noir sont utilisés pour l'entretien des locaux. Les agents fabriquent même leur lessive maison ! Le tri des déchets est évidemment inculqué aux enfants, ainsi que le recyclage en tout genre (plastique, papier...). Pour eux, le bonheur est aussi et surtout à l'extérieur, avec une mare pédagogique, un potager, un verger, une haie fruitière et bientôt un espace naturel protégé de 400 m² consacré à l'observation des animaux. « Nous avons même, dans le cadre de l'écotiquetage, été choisis pour être refuge pour la Ligue de protection des oiseaux, précise le directeur. Ce qui n'a pas été difficile, vu que nous possédions déjà de nombreux atouts, comme les mangeoires, les nichoirs et tout ce qu'il faut pour nourrir les oiseaux de passage dans nos sous-bois. »

Ateliers nature et stages thématiques

Le mercredi après l'école et pendant toutes les vacances scolaires, tous les enfants qui le désirent

ont donc la possibilité de participer aux ateliers nature et aux stages thématiques. Karine Chemla, la directrice adjointe du lieu, précise : « Nous avons l'intention de multiplier les occasions d'accueillir des élèves des différentes écoles rueilloises et même des autres accueils de loisirs de la ville. » À très vite alors !



fait que le lieu est désormais ouvert à « tous » les enfants, élèves du C.P. au C.M.2, quelle que soit l'école qu'ils fréquentent. Le message est passé.

Le premier du genre

L'éco-accueil de loisirs des Gallicourts peut être fier d'être le premier du genre du France ! Une fierté que Patrice Cosson, adjoint au maire en charge de l'Éducation, exprime par ces mots : « Dans ce grand territoire ouvert sur la nature que sont les Gallicourts, l'éco-accueil, unique et original, vient élargir encore la palette d'offres d'accueils de loisirs faites aux petits Rueillois. Sa spécialisation

Qu'est-ce qu'on fait à l'éco-accueil des Gallicourts ?

On comprend mieux pourquoi les familles – certaines organisant même des solutions de covoiturage pour amener leurs enfants – sont favorables à cet éco-accueil de loisirs quand on sait le type et la variété des activités proposées ! Jardinage, bien sûr, mais aussi cuisine, déco nature, randonnée pédestre et pédagogique, étude des insectes, observation des oiseaux, land art... Adrien, l'animateur spécialisé, a à cœur de partager toutes ses connaissances sur la flore et de la faune locale avec les enfants. Il est également chargé de « former » l'ensemble des encadrants des accueils de loisirs de Rueil pour que tout ce petit monde parle le même langage vert et réalise ensemble les très nombreux projets que l'équipe pédagogique a en tête !

Éco-accueil de loisirs des Gallicourts
8 rue du Commandant-Jacquot
Tél. : 01 47 14 14 30



Les orientations budgétaires pour 2018



L'égalité femmes-hommes au sein de la Ville

Au cours du conseil municipal, un autre rapport a été présenté par Carole Ruckert, adjointe au maire aux Ressources humaines et à la Formation. Arrêté au 30 septembre, le rapport sur l'égalité femmes-hommes au sein de la Ville a révélé que deux tiers des emplois sont occupés par des femmes. Ceci s'explique par le fait que les métiers des services de l'Éducation et de la Petite Enfance sont le plus souvent exercés par des femmes. En revanche, l'équilibre est atteint pour les postes d'encadrement.

©P.M.

Si le nombre de délibérations à l'ordre du jour de ce conseil municipal du 23 novembre se limitait à quinze, c'était pour laisser plus de place à la présentation du rapport d'orientation budgétaire, préalable au vote du budget du 18 décembre.

Retour sur l'essentiel. ▶ Anna-Maria Conté

Avant de revenir sur le récit du conseil, rappelons qu'à Rueil, depuis 2016, le D.O.B. a lieu en novembre*, à la suite de la décision du maire de voter le budget de l'année suivante en décembre. Ainsi, comme d'habitude, c'est François Le Clec'h, premier adjoint au maire aux Finances, qui a présenté le rapport d'orientation budgétaire (R.O.B.) condition posée avant l'ouverture du débat. «*Ce rapport détaille les engagements pluriannuels envisagés, la structure et la gestion de la dette, ainsi qu'une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs*», a-t-il indiqué, en rappelant également le contexte économique particulièrement délicat dans lequel s'effectue la préparation budgétaire.

Un nouveau plan d'anticipation

Dès 2014, pour faire face aux suppressions de dotations imposées par l'État, la municipalité avait mis en place un plan d'anticipation des finances étalé sur trois ans. Celui-ci prévoyait des économies de gestion, une participation plus importante des usagers aux coûts des services et un recours à la fiscalité de +4% (en moyenne) en 2015, de +3% (en moyenne) en 2016 et de +0% en 2017. Cet engagement a été tenu ! Or, le problème se pose à nouveau, compte tenu des mesures supplémentaires de retrait de dotations annoncées par le gouvernement (*lire encadré*) et du financement des équipements publics de l'écoquartier de l'Arsenal. «*Prenant acte de cette situation, avec l'ensemble des élus et des services, nous étions convenus*

d'un nouveau plan d'anticipation 2018-2020 qui implique une ultérieure rationalisation des activités et des organisations de travail, a expliqué le maire. L'objectif est la réalisation de 5 millions d'euros d'économies.»

Le programme d'investissement

Concernant les équipements (l'écoquartier mis à part), le budget en cours de préparation permettra de fixer une enveloppe d'environ 22 millions d'euros. Il s'agit d'un montant minimum compte tenu de l'entretien de la voirie et de celui de l'important patrimoine de la Ville. «*Le budget 2018 sera à l'équilibre sans le recours à la fiscalité*», promet l'adjoint au maire.

À l'avenir, le défi consistera au maintien du niveau d'investissement destiné à l'entretien et au financement des équipements de l'écoquartier en recourant à l'emprunt le moins possible.

*Le Code général des collectivités territoriales (Article L.2312-1) exige que les communes de 3500 habitants et plus tiennent ce débat dans les deux mois précédant l'examen du budget par les membres du conseil municipal.

Décision à anticiper

- La disparition programmée à 5 ans de la dotation globale de fonctionnement (D.G.F.)
- L'augmentation de la masse salariale imposée par l'État à travers la révision catégorielle des agents ou la compensation de la contribution sociale généralisée (C.S.G.)
- Les contraintes prévues par le gouvernement pour contrôler les dépenses de fonctionnement des collectivités et leur recours à l'emprunt
- Le remboursement de l'emprunt initial pour le financement des équipements publics de l'écoquartier de l'Arsenal (qui sera compensé sur le long terme par la contribution fiscale des nouveaux ménages)



Le prochain conseil municipal sur le vote du budget aura lieu le 18 décembre, à 19h, au salon Richelieu (information à vérifier sur villederueil.fr)

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DU GROUPE « RUEIL C'EST VOUS ! »



De gauche à droite : François Jeanmaire, Hugues Ruffat, Anne Hummler-Reaud, Nicolas Redier

UNE TRIBUNE UTILE ET UNE DÉCISION INCOMPRÉHENSIBLE !

Dans notre tribune d'octobre dernier (*Rueil Infos* n° 350), nous nous faisons l'écho des problèmes de voirie persistants que rencontraient les riverains de la rue des Sorins dans les hauts de Rueil.

Nous avons reçu le 24 octobre l'e-mail ci-dessous des riverains :

«Après que vous avez communiqué à la mairie le texte de votre rubrique à paraître dans Rueil Infos et bien avant qu'il soit imprimé et donc que nous le recevions, une équipe de la voirie municipale est venue boucher onze ornières signalées très dangereuses pour les piétons, les voitures et encore plus pour les motos entre le 38 et le 26 de la rue des Sorins.

De l'avis de la voirie, ces patchs (environ 5 m²) posés à froid risquaient de ne pas tenir l'hiver. Apparemment, c'était très urgent, comme si l'on voulait vous couper l'ornière sous le pied et surtout avant la parution de Rueil Infos.

Or, ce matin, trois semaines plus tard, nous avons eu la surprise de voir débarquer une équipe de Vinci avec du matériel lourd. Elle a cassé tout ce qui venait d'être fait et préparé de nouveaux patchs sur environ une cinquantaine de m² pour y mettre de l'enrobé à chaud cet après-midi. Il semble que la parution de votre rubrique à destination de tous les Rueillois ait contribué à cette subite prise de conscience !

Encore merci.»

Lors du conseil municipal du 23 novembre, nous avons posé une question orale demandant la révocation du président du conseil de village des Bords-de-Seine à la suite de la publication sur sa page Facebook de propos racistes, odieux et insultants d'une rare violence (capture d'écran à votre disposition par e-mail). Le maire a préféré lui accorder le droit à l'erreur. Certains, pour beaucoup moins grave, deux élus notamment, n'ont pas eu cette mansuétude «impériale» ! Triste conclusion : la lutte contre le racisme n'est pas une priorité pour le maire de Rueil-Malmaison.

Ce numéro est le dernier de l'année. Nous vous souhaitons un joyeux Noël et de très belles fêtes de fin d'année.

Vos élus de RUEIL C'EST VOUS

francois.jeanmaire@mairie-rueilmalmaison.fr

hugues.ruffat@mairie-rueilmalmaison.fr

nicolas.redier@mairie-rueilmalmaison.fr

anne.hummler@mairie-rueilmalmaison.fr

LE CONSEILLER MUNICIPAL DU GROUPE « RUEIL EN VERT ET POUR TOUS »



Vincent Poizat

La municipalité a pris récemment deux décisions structurantes concernant le quartier de l'Arsenal : création d'une rue et d'un parking souterrain de 800 places. Cette rue nouvelle traversera le cœur du quartier de l'Arsenal entre la rue Gallieni et la rue des Bons-Raisins. Elle permettra de rejoindre le futur parking du quartier qui sera finalement construit sous la place centrale.

Ces deux décisions contredisent l'objectif annoncé par la municipalité, qui est de privilégier les « modes de circulation doux (vélo, marche, transports en commun) » au sein du quartier de l'Arsenal. Tout d'abord, cette rue générera un trafic intense au cœur du quartier en permettant aux automobilistes de contourner la place du 8-Mai.

Ensuite, l'emplacement de ce parking en plein cœur du quartier va contraindre les visiteurs du centre aquatique à venir s'y garer, générant là encore des nuisances sonores et de la pollution pour les habitants du quartier.

La place centrale n'a pas besoin d'un parking. Les commerces qui s'y installeront auront une clientèle de proximité qui pourra s'y rendre à pied ou à vélo.

Il faut (probablement) un parking à proximité du futur centre aquatique et de la future gare du Grand Paris Express.

Une proposition consisterait à faire un petit parking à proximité de chacune de ces infrastructures situées en bordure du quartier, ce qui y limiterait le trafic en son sein. Nous proposons que ces parkings ne soient pas enterrés, mais construits sur deux ou trois niveaux, afin de faire des économies. Le terrain actuellement occupé par la future chaufferie du réseau de chaleur pourrait aisément être reconverti à cette fin.

Pour nous contacter : rueilvert@laposte.net

Pour nous lire : <http://rueilvertetpourtous.net/>

Pour nous suivre : @rueilvert

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DU GROUPE « CONSTRUIRE RUEIL 2020 »



De gauche à droite : Roland Toulouse, président de groupe (P.S.), Martine Jambon, conseillère (P.S.), Jacob Pinto, conseiller (P.S.)

NOUS VIVONS AU-DESSUS DE NOS MOYENS

Le conseil municipal du 21 novembre 2017 a été essentiellement consacré au rapport d'orientations budgétaires pour 2018.

Force est de constater que, malgré un besoin évident de réaliser des économies, la majorité ne prend pas les décisions qui s'imposent. Nous allons rentrer dans la période des premiers gros investissements de l'écoquartier, avec en particulier la construction du centre sportif (coût estimé : 47 millions d'euros !!!). Si les impôts locaux n'augmentent pas, il va falloir continuer à emprunter et dépasser fin 2018 les 180 millions d'emprunts, puis plus de 200 millions fin 2019, ce qui représentera alors une dette de 2500€ par habitant !!

Des économies sont donc nécessaires, en particulier : au sein des centres culturels et du Raiq après avoir réalisé un audit, revoir des investissements par trop luxueux dans l'écoquartier, reconsidérer le niveau de notre subvention au conservatoire régional...

Par ailleurs, des recettes supplémentaires doivent être trouvées avec des augmentations raisonnables des tarifs des services rendus à nos concitoyens et en tenant mieux compte des revenus de nos concitoyens.

Nous craignons que le budget qui sera voté par la majorité municipale le 18 décembre nous amène vers des lendemains qui nous fassent déchanter.

ps.rueil@gmail.com et [blog : www.ps-rueil.fr](http://www.ps-rueil.fr)

« CONSTRUISONS ENSEMBLE LE RUEIL DE DEMAIN »



Pascal Perrin et Benoit Gros

La trêve des confiseurs ?

Nous avons été très flattés, dans la tribune de novembre, d'être l'objet d'une certaine attention de la part de la majorité... Victimes ? Non ! Traîtres ? Encore moins ! De l'ambition ? Oui, pour les Rueilloises et les Rueillois.

Comblant une page sans aborder les vrais enjeux de Rueil est navrant.

N'en déplaise à son auteur, nous lui conseillons de réviser son latin au lieu de gesticuler dans les coulisses de la majorité et de laisser croire que la politique est un jeu. Nous n'avons malheureusement pas la même conception de l'engagement politique.

Nous ne voulons plus de politiciens, mais seulement une vraie démocratie au sein de notre ville.

D'ailleurs, en cette fin d'année 2017, nous avons tous constaté que la politique avait changé de visage, que les partis avaient imposé, que les certitudes avaient été balayées.

Nous devons nous adapter à cette nouvelle donne, agir et entreprendre pour l'avenir de notre pays, et cela commence par nos villes.

À Rueil, nous vous souhaitons d'être apaisés, de retrouver vos familles, de profiter de ces moments de fêtes, de convivialité et que celles qui s'annoncent soient l'occasion pour chacun de partager de la joie et du bonheur. C'est aussi dans ces moments-là que nous pouvons rêver d'un futur Rueil, d'un renouveau que nous voulons mettre en place, et nous avons des idées à vous soumettre !

Nous vous en parlerons très prochainement.

Nous aurons grand plaisir à construire avec vous, à imaginer notre ville ensemble, à façonner un mieux-vivre où, tous, nous aurons notre place.

Nous serons toujours force de proposition pour que Rueil reste la ville que nous aimons et nous adressons nos plus chaleureuses pensées à tous les services de la Ville qui œuvrent en permanence pour notre bien-être.

Merci à vous.

Nous souhaitons d'ores et déjà à toutes et à tous de très belles fêtes.

CARPE DIEM

Pour nous contacter : pascalperrin92@sfr.fr ou 06 80 63 63 08, benoit-gros@mairie@yahoo.com

Retrouvez toutes les informations pratiques sur Rueil fête Noël dans la plaquette insérée à l'intérieur de ce magazine !

« Rueil fête Noël »

Plus que jamais, l'esprit de Noël animera les rues de notre ville avec de nombreuses manifestations pour petits et grands. Ainsi, venez chausser les patins et vous amuser sur la patinoire de l'hôtel de ville, installée jusqu'au 7 janvier, et participez aux autres activités organisées par les structures de la Ville et/ou les conseils de village.



Et pour les passionnés de musique, n'oubliez pas les concerts...

Comme chaque année, les églises accueilleront les Musicales. Trois concerts sont au programme :

- * Les chorales Musicolor et Multibaladins

Vendredi 8 décembre, à 20h30
Église Notre-Dame de la Compassion,
18 rue du Plateau

- * L'orchestre symphonique du C.R.R., sous la direction de Jean-Luc Tourret, interprétera l'ouverture d'*Idoménée*, concerto pour cor n°3 de Mozart, avec Jean-Michel Vinit, soliste et professeur au C.R.R., ainsi que la symphonie n°101 « L'Horloge » de Joseph Haydn

Judi 14 décembre, à 20h
Église Saint-Pierre-Saint-Paul,
place de l'Église

- * Le chœur de Rueil et la chorale des enfants des centres culturels

Judi 21 décembre, à 20h30
Église Saint-Jean-Marie-Vianney,
97 boulevard National

Entrée libre dans la limite des places disponibles.
Renseignements auprès de la direction des Affaires culturelles : 01 47 32 65 52

Et aussi :

Le concert des 50 choristes de l'ensemble Gaudeamus, qui interpréteront un répertoire mêlant des chants traditionnels de Noël et des pièces de John Rutter et de Georges Bizet à divers extraits du *Gloria* de Vivaldi et du *Requiem* de Mozart.

Judi 21 décembre, à 20h
Église Saint-Pierre-Saint-Paul,
place de l'Église



Noël, festif et solidaire...

Si la Ville se réjouit déjà de pouvoir faire plaisir au plus grand nombre pendant les fêtes de fin d'année, elle a surtout à cœur de n'oublier personne.

... pour les familles

Organisée par la direction des Affaires sanitaires et sociales, l'opération « Noël famille » aura lieu jusqu'au 29 décembre : les foyers rueillois relevant des tranches 1 et 2 du quotient familial 2018 seront invités par courrier à venir retirer auprès du C.C.A.S., avant cette date, un chèque cadeau de 10€ par famille, plus 5€ par enfant de 6 à 18 ans, à valoir dans certaines librairies de la ville.

C.C.A.S., 2 place Jean-Jaurès, tél. : 01 47 32 67 67

... pour les personnes en situation de handicap

Comme chaque année, la Ville offre des chèques cadeau de 25€ (5 chèques de 5€), aux titulaires de la carte d'invalidité à 80%. Ils sont à retirer auprès de la maison de l'autonomie jusqu'au 31 janvier, tous les jours de 9h à 12h et de 13h30 à 18h, sauf le lundi matin, la structure étant fermée.

Maison de l'autonomie, 10 ter rue d'Estienne-d'Orves, tél. : 01 41 39 88 00

... pour les seniors

- * Les Rueillois de 65 ans et plus sont invités aux traditionnels déjeuners dansants offerts par la Ville (sur inscription préalable). Ceux-ci se dérouleront du 19 au 21 décembre au gymnase Michel-Ricard. Un colis de Noël sera offert aux personnes de 70 ans et plus qui ne peuvent pas se déplacer.

Renseignements auprès du Forum seniors, 10 ter rue d'Estienne-d'Orves, tél. : 01 41 39 88 00

- * À l'occasion des fêtes de fin d'année, Andrée Genovesi, adjointe au maire déléguée aux Affaires sociales et familiales, à la Santé et au Handicap, et Agnès Breteau, conseillère municipale chargée des Personnes âgées et de la Dépendance, assureront une distribution de chocolats aux pensionnaires des Ehpad (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) de la Ville.

- * L'association Ajpa (Action des jeunes pour les personnes âgées) convie les seniors rueillois à son traditionnel réveillon de Noël (dîner, spectacle et bal) du 24 décembre au soir, à l'Atrium (81 rue des Bons-Raisins). Des chauffeurs se proposent de véhiculer les personnes non motorisées. Le matin, des visites seront effectuées auprès de ceux qui ne peuvent pas se déplacer. Attention : le nombre de places étant limité, ne tardez pas à vous inscrire. **L'association recherche également des bénévoles : les bonnes volontés sont les bienvenues !**

Renseignements et inscriptions : 07 68 14 06 40 ou ajpa_newsletter@yahoo.fr

... pour tous

- * La campagne 2017-2018 des Restos du cœur a débuté le 21 novembre. Ils sont ouverts les mardis et jeudis, de 9h à 12h et de 14h à 16h. Les inscriptions se font les mêmes jours aux mêmes horaires. Restos du cœur, 33 rue Henri-Dunant, tél. : 01 47 08 43 44

- * Dans le cadre du plan froid, en vigueur du 1^{er} novembre au 31 mars, la Boussole, centre d'hébergement pour sans domicile fixe, est ouverte du lundi au vendredi, de 8h à 13h30 et de 14h à 20h (fermée le jeudi de 13h30 à 15h). Le samedi et le dimanche, la gestion du service est assurée par la Croix-Rouge, de 8h30 à 12h.

La Boussole, 16 avenue de la République,
tél. : 01 47 51 00 62



Idée cadeau

Pour prolonger les effets du Jubilé, misez sur le roman de Franck Garde, *Car l'honneur m'oblige*, publié aux éditions Anfortas (25€). Dans ce premier tome d'un opus intitulé *Les Aigles de l'Empire*, l'auteur, passionné de l'épopée napoléonienne, s'interroge sur l'honneur, qui

façonne le destin des hommes. Et n'oubliez pas les souvenirs en vente à l'office de tourisme (place du 11-Novembre), notamment le D.V.D. officiel du Jubilé impérial, édition 2017 (10€).

C'est Sainte-Hélène à Malmaison !

De 1815 à 1821, Napoléon a connu l'exil sur l'île de Sainte-Hélène. Le château de Malmaison ouvre de nouvelles salles, au second étage, pour présenter au public une collection de souvenirs et d'œuvres qui font la lumière sur cette période. Rendez-vous à partir du 13 décembre.

► Maryline Archimbaud



© Mairie de Rueil-Malmaison

Les pièces de la collection des châteaux de Malmaison et Bois-Préau sur l'exil de Napoléon à Sainte-Hélène n'étaient plus visibles à Rueil depuis une vingtaine d'années. Si elles ont été prêtées à des musées ou pour des expositions, elles viennent de trouver, au second étage de Malmaison, un nouvel et unique écrin. Ces salles proposent ainsi une incursion dans cette période marquante de l'histoire de France et, plus largement, de l'Europe.

Une première section livre un aperçu de la vie quotidienne de l'empereur à la résidence des Briars puis à celle de Longwood, évoquée à travers des meubles, notamment son canapé, et des objets familiers (assiettes de Sèvres, nécessaire de Biennais...), certains provenant de France, des palais impériaux. L'on découvre ainsi que les journées

de Napoléon étaient rythmées par les repas, les promenades à cheval et la dictée de ses mémoires à ses compagnons qui l'avaient suivi sur l'île. Et que le soir, il aimait s'adonner à des parties de cartes ou d'échecs, dont un jeu est exposé.

Le masque mortuaire

Cet espace nous dévoile aussi le goût de l'empereur pour les objets asiatiques, comme cet immense paravent en laque de Canton. L'on apprend également qu'il s'essaya au jardinage pour passer le temps. On est enfin ému de voir qu'il avait emporté des souvenirs de ceux dont il était à jamais séparé, comme ces portraits de Joséphine, Eugène et Hortense de Beauharnais ou encore ce petit canon appartenant à son fils, le roi de Rome.

Petit à petit, la santé de Napoléon se dégrade. Il décède le 5 mai 1821, à l'âge de 51 ans, d'un ulcère à l'estomac, ce que confirmera l'autopsie. Une deuxième section du parcours évoque la chambre mortuaire de l'empereur, avec notamment le lit pliant, comme ceux qu'il utilisait lors de ses campagnes militaires, sur lequel son corps fut exposé. Aux côtés des objets liturgiques qui composaient sa chapelle et de son crucifix, est présenté le masque mortuaire réalisé par son médecin, Antommarchi.

Le début d'une légende

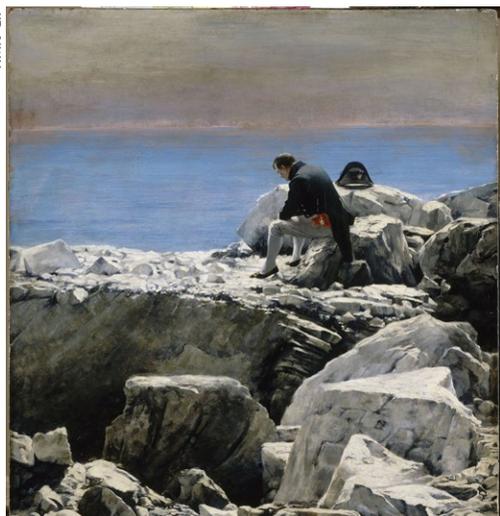
La mort de Napoléon, loin de mettre un terme au mythe, amplifia la ferveur autour de l'empereur, qui culmina en 1840 lors du rapatriement de sa dépouille en France, le « retour des cendres ». Cette



© RMN-GP

expédition, organisée par le roi Louis-Philippe et menée par l'un de ses fils en personne, est illustrée par plusieurs pièces, dont une lampe de sanctuaire. De nombreuses œuvres d'art, comme ces tableaux de Jean-Baptiste Mauzaisse, François Gérard et Oscar Rex, marquent la fin de la visite, et le début de la légende...

Plus d'informations sur musees-nationaux-malmaison.fr



© RMN-GP

Le réseau de l'Empire

Quel est le point commun entre Rueil, Autun, Biarritz, Nice ou encore Ajaccio? Toutes portent la marque «ville impériale» créée sur l'initiative de Patrick Ollier. Un «label» qui distingue et valorise leur patrimoine et leurs événements en lien avec les Premier et Second Empire.

Explications. ▶ Maryline Archimbaud



Le 20 octobre dernier, Christian Estrosi a signé l'adhésion de Nice au réseau des villes impériales, en présence de Patrick Ollier, président du label et maire de Rueil-Malmaison

nos villes impériales comme des destinations de premier plan.»

Une fascination pour cette époque

De château en musée, de place en jardin, de colloque en conférence, ces parcours permettront de (re)découvrir l'histoire de Napoléon I^{er} et Napoléon III, des trois impératrices Joséphine, Marie-Louise et Eugénie, du roi de Rome et du prince Eugène. La fascination pour cette époque et ces personnages, en effet, ne se dément pas. En témoignent le succès grandissant de notre Jubilé impérial, l'ouverture au château de Malmaison de nouvelles salles sur l'exil à Sainte-Hélène (*lire l'article page précédente*), mais aussi les demandes – en hausse – d'adhésion au réseau de la marque ville impériale, certaines même en provenance de l'étranger. Waterloo s'est déjà dite intéressée...

* Rueil-Malmaison, Fontainebleau, Saint-Cloud, Montreuil-Fault-Yonne, Brienne-le-Château, Saint-Leu-La Forêt, Maisons-Laffitte, Rambouillet, Bois-sy-Saint-Léger, Île-d'Aix, Autun, Châteauroux, Biarritz, Ajaccio, Nice.

Plus d'informations sur ville-imperiale.com

« Je me réjouis que Nice ait choisi de nous rejoindre pour faire rayonner plus largement encore notre marque: elle devient ainsi la quinzième ville impériale. » Le 20 octobre, six ans quasiment jour pour jour après le lancement du «label» en 2011, Patrick Ollier, président de l'association constituée par ce réseau impérial, officialise l'adhésion de Nice (voir photo). Peu de temps auparavant, un comité de pilotage associant des experts, en particulier des historiens et des directeurs ou conservateurs de musée, a validé la candidature de la ville. Comme l'explique Laurence Inçaby, directrice du pôle Tourisme et Événementiel, «ce statut atteste l'existence d'un patrimoine en lien avec les deux empires et une réelle volonté de le valoriser, à travers notamment un lieu de mémoire visible par le public».

Des parcours touristiques

À Nice ce 20 octobre, c'est ainsi à la villa Massena, sur la promenade des Anglais, que se tient la cérémonie. Érigé dans le style Empire, en hommage à Napoléon I^{er} auquel la famille Massena doit ses titres, ce lieu de plaisance, cédé à la Ville en 1919 et devenu musée en 1921, abrite une magnifique collection d'œuvres, d'objets et de meubles impériaux.

L'obtention du statut de ville impériale a en outre donné naissance à un nouvel événement niçois, les Journées impériales. À Rambouillet, «labellisée» en 2016, elle s'était accompagnée d'une exposition sur la défaite de Waterloo, présentée au palais du roi de Rome. «La marque impulse une réelle dynamique dans et entre les villes impériales», note Laurence Inçaby.

Le 31 décembre prochain, Patrick Ollier, à l'initiative de cette marque cocrée par les Villes de Rueil, Compiègne, Fontainebleau et Saint-Cloud, laissera la présidence de l'association à Frédéric Valletoux, maire de Fontainebleau. Celui-ci aura à cœur de poursuivre le développement de ce réseau, qui s'est accéléré ces deux dernières années avec aujourd'hui quinze villes membres*, et d'amplifier encore cette démarche collaborative qui vise à partager avec le plus grand nombre une même passion pour le patrimoine impérial français, relativement méconnu. «Nous travaillons à la mise en place de parcours touristiques à l'échelle nationale, indique Philippe Trotin, adjoint au maire délégué aux Affaires internationales, aux Jumelages et au Tourisme, membre du comité de pilotage de la marque. Ils contribueront à imposer

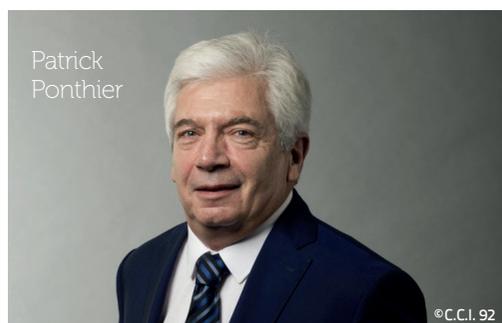
Un logo impérial



Rueil-Malmaison l'arbore sur ses panneaux d'entrée de ville, ses brochures touristiques ou encore ses produits dérivés, comme la clé U.S.B. à l'effigie de Napoléon: le logo ville impériale traduit la grandeur des deux empires. Autour de la figure de l'empereur, qu'incarne le monogramme «N» surmonté de la couronne impériale, une couronne de lauriers représente le général victorieux et se ferme sur une étoile rayonnante, souvenir de la dynastie impériale. Tout est dit...

Le commerce en bonne forme

Élu président de la chambre de commerce et d'industrie des Hauts-de-Seine (C.C.I. 92) en novembre 2016, Patrick Ponthier a souhaité que le recensement des commerces dans les trente-six communes du département soit désormais effectué tous les ans, pour permettre d'en suivre l'évolution très régulièrement. À Rueil, les résultats 2017 de cette enquête réalisée sur le terrain attestent de la vitalité du commerce de proximité. Entretien. ▶ Maryline Archimbaud



Patrick Ponthier

« La diversité de l'offre commerciale est préservée, avec seulement 13% d'agences (banques, assurances, immobilier...) grâce à la loi sur la préemption imaginée par Patrick Ollier »

et à la Fouilleuse, crée un certain équilibre territorial. Cette répartition spatiale des commerces, qui s'élargira vers l'est de la ville dans les prochaines années avec la création de l'écoquartier de l'Arse-nal et l'arrivée du métro Grand Paris Express, permet de répondre aux besoins des habitants, mais aussi, à un premier niveau, à ceux des salariés, lesquels sont nombreux à Rueil, en particulier sur les bords de Seine. Or, leurs demandes diffèrent de celles des habitants : elles portent essentiellement sur la restauration, les brasseries, les terrasses...

R.I. : Comment le commerce à Rueil va-t-il et doit-il évoluer dans les prochaines années ?

P.P. : De gros efforts peuvent être faits sur le numérique, pour répondre notamment aux attentes des salariés. L'enjeu est aujourd'hui de leur faciliter

l'acte d'achat, notamment par la livraison sur le lieu de travail et peut-être la création de conciergeries. Pour la restauration du midi par exemple, la vente en ligne livrée au bureau peut représenter jusqu'à 40% du chiffre d'affaires d'un établissement ! Il ne faut donc plus opposer commerce numérique et commerce de proximité. Plus largement, les commerces doivent aujourd'hui s'adapter aux nouvelles habitudes de consommation, pour rester en harmonie avec les attentes des clients.

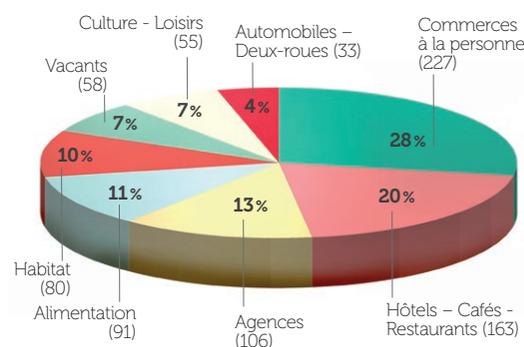
Rueil Infos : Comment se porte le commerce à Rueil, par rapport aux années précédentes et aux autres villes du département ?

Patrick Ponthier : Nous constatons tout d'abord une très grande stabilité, à la fois du nombre de commerces – 813 en 2017, contre 814 en 2014 –, mais aussi des enseignes, à 80% inchangées, et de la répartition par catégories (voir infographie). Les plus représentées sont les commerces à la personne (habillement, accessoires, soins du corps, services aux ménages; 28%), suivis des cafés, restaurants et hôtels (20%), de l'alimentation (11%) et de l'habitat (10%), des catégories qui progressent en outre dans le centre-ville par rapport à 2014. Cette stabilité est le signe de l'attachement des Rueillois à leurs commerçants de proximité qui, en retour, entretiennent ce lien fort par de nombreuses animations et actions commerciales. Le taux de vacance des cellules commerciales est une autre preuve du dynamisme rueillois : de 7% dans l'ensemble de la ville, et même 3% dans le centre-ville, il se situe bien en deçà des 12% de la moyenne départementale. Enfin, la diversité de l'offre commerciale est préservée, avec seulement 13% d'agences (banques, assurances, immobilier...). Une proportion qui a tendance à reculer, sous l'effet notamment du périmètre de préemption mis en place par la mairie. Cette loi, imaginée par Patrick Ollier, contribue significativement à la sauvegarde du commerce de proximité.

R.I. : L'offre commerciale semble concentrée dans le centre-ville. Qu'en est-il dans les autres quartiers ?

P.P. : Le centre-ville accueille en effet près de la moitié des commerces (45%), mais l'existence de deux autres pôles importants, à Rueil-sur-Seine

Les commerces par catégorie



© Mairie de Rueil-Malmaison

! Fermetures exceptionnelles de l'hôtel de ville

L'hôtel de ville sera fermé les samedis 23 et 30 décembre, à l'exception, le 30 décembre seulement, du service des Elections.



Nouvelle section aéroboxe au Boxing Club



Le Boxing Club de Rueil a ouvert deux créneaux d'aéroboxe au centre socioculturel des Mazurières. Une nouvelle discipline qui mélange aérobic, techniques de boxe anglaise et mouvements de fitness, le tout sur fond musical rythmé. Une activité qui s'adresse principalement aux femmes qui ont envie de se

dépenser dans la bonne humeur, de se muscler, de développer leurs capacités cardiovasculaires et de prendre conscience de leur corps. A ce jour, le cours compte 15 adhérents. Avis aux Rueilloises!

Seul club de boxe des Hauts-de-Seine à avoir été représenté aux J.O. de Rio, le Boxing Club de Rueil fêtera ses 20 ans et organisera un nouveau trophée Laurent-Dauthuille en 2018. Outre l'aéroboxe, le club s'ouvrira aussi prochainement à l'handiboxe.

Centre socioculturel des Mazurières

41 rue des Mazurières

Tél. : 01 41 39 93 89

Aéroboxe : tous les vendredis, de 18h à 19h et de 19h à 20h.

La déchetterie mobile: un geste écocitoyen à partager



Depuis septembre, vous avez la possibilité, chaque deuxième samedi du mois, de vous débarrasser de vos déchets et encombrants au dépôt Léon-Hourlier. Un geste écocitoyen qui permet de faciliter le tri des déchets, de lutter contre les dépôts sauvages et de participer à la qualité des espaces publics.

Pour information, lors de la dernière déchetterie

mobile, le 14 octobre dernier, ont été récoltés près de 70 m³ d'encombrants, 35 m³ de gravats, 60 m³ de bois, 30 m³ de ferraille, 60 m³ de déchets verts, 12 m³ d'équipements électriques et électroniques, 4 m³ de textile et 55 m³ de produits toxiques. Au total, les Rueillois se sont donc débarrassés de plus de 45 tonnes de déchets et encombrants !

La déchetterie mobile a donc ses adeptes. Pourquoi pas vous?

A partir de janvier, rendez-vous tous les samedis, de 9h à 18h, rue Léon-Hourlier.

Mutuelle santé pour tous



En partenariat avec le C.C.A.S., l'association loi 1901 Actiom (Action de mutualisation pour l'aménagement du pouvoir d'achat) ouvre aux Rueillois le bénéfice de l'opération « Ma commune, ma santé ». Celle-ci consiste à proposer des complémentaires santé, à des tarifs négociés et adaptées aux besoins de chacun, à celles et ceux qui en sont dépourvus faute de moyens (personnes sans emploi, retraités, artisans, indépendants, professions libérales...) ou qui souhaitent en

changer en raison du coût trop élevé de leur mutuelle actuelle. L'association offre également aux personnes intéressées un accompagnement dans leurs démarches d'adhésion à une nouvelle mutuelle et de résiliation de leur éventuel ancien contrat.

Afin d'informer la population, Actiom organise une permanence (sans rendez-vous) au C.C.A.S. (2 place Jean-Jaurès) chaque mercredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

Plus d'informations auprès d'Actiom : 05 64 10 00 48 et macommunesante.org

Nouvelle campagne de recensement 2018

Pilotée par l'Insee, la prochaine campagne de recensement de la population aura lieu **du 18 janvier au 24 février 2018**.

Objectif du recensement : connaître le nombre d'habitants de chaque ville ou village et, en fonction des résultats, conditionner les politiques publiques, la contribution de l'État au budget des communes, le nombre d'élus municipaux, la construction de logements et d'équipements collectifs, les programmes de rénovation des quartiers, l'implantation de certains commerces, le développement des moyens de transport...

Si vous faites partie des foyers rueillois à être tirés au sort cette année, vous recevrez, au préalable, un courrier de la mairie comprenant un trombinoscope des agents recenseurs de la Ville. Ces derniers se présenteront à votre domicile, munis d'une carte tricolore. Ils vous remettront les documents à remplir ou une notice explicative avec vos identifiants si vous préférez opter pour le recensement par Internet.

Dans le cas d'un recensement classique, l'agent recenseur viendra récupérer les documents dûment remplis à votre domicile, après avoir fixé le rendez-vous avec vous. Merci d'avance de réserver un bon accueil aux agents recenseurs!

Dans le cas d'un recensement en ligne, après avoir complété le formulaire, vous recevrez par e-mail un accusé de réception, et l'agent recenseur en sera automatiquement informé.

Bon à savoir : quelle que soit la méthode choisie, les données indiquées demeureront strictement confidentielles et feront exclusivement l'objet d'une exploitation statistique par l'Insee (en vertu de la loi du 7 juin 1951, aucune exploitation nominative n'est autorisée). Elles ne peuvent donc en aucun cas donner lieu à un contrôle administratif ou fiscal.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le-recensement-et-moi.fr ou contactez le 01 47 32 67 81 (direction des Affaires générales) ou le 01 47 32 66 46 (service des Elections).

Sixième saison du défi Familles à énergie positive



Le service du Développement durable, en collaboration avec les conseils de village, anime depuis 2012 le défi Familles à énergie positive. Objectif : permettre à chacun de réduire sa facture énergétique tout en réduisant son impact sur l'environnement.

La soirée de lancement, le mardi 14 novembre au cinéma Ariel du centre-ville, a permis de sensibiliser les familles à la préservation de l'eau. Outre la présentation du défi, les Rueillois présents ont assisté à la projection du film de Candida Brady *Trashed*, dans lequel l'acteur Jérémy Irons étudie les dommages causés par les déchets sur l'environnement.

L'an dernier, 49 familles rueilloises ont participé au défi. Alors, cette année, pourquoi pas vous ? Vous avez jusqu'au 21 décembre pour vous inscrire. Rendez-vous sur rueil-malmaison.familles-a-energie-positive.fr

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter rueilmalmaisonvilleedurable.fr

Appel à bénévoles

L'association A.C.H. (Association culturelle et humaniste) recherche des bénévoles pour l'ouverture prochaine de cours collectifs de langue française pour adultes étrangers. Pour rappel, en 2016, la Fondation du bénévolat a décerné les palmes d'or du bénévolat à l'A.C.H. Si vous avez l'intuition pédagogique et si vous souhaitez découvrir d'autres cultures, échanger, transmettre, alors rejoignez nos équipes de bénévoles !

Contact : 01 47 49 52 18 et informations sur achrueil.fr

Nouveaux Rueillois, votre ville vous accueille

- ▶ Vous venez de vous installer à Rueil-Malmaison ? N'hésitez pas à rendre visite au service municipal des Nouveaux Arrivants (pavillon des Jonquilles, 37 rue Jean-Le-Coz) ou à nous signaler votre arrivée via ce lien : villederueil.fr/nouvel-arrivant. Vous pourrez également prendre rendez-vous si vous le souhaitez. Un accueil chaleureux, des brochures et des conseils utiles vous y attendent.
- ▶ Le service municipal des Nouveaux Arrivants organisera des permanences à l'hôtel de ville (13 boulevard Foch) les samedis 9 et 16 décembre et 6 et 20 janvier, de 10h à 12h30.

Renseignements et rendez-vous : service des Nouveaux Arrivants, pavillon des Jonquilles 37 rue Jean-Le-Coz nouveaux.arrivants@mairie-rueilmalmaison.fr Tél. : 01 47 32 57 16



Pharmacies de garde

Dimanche 17 décembre Pharmacie Manuel Château

16 Rue Paul-Vaillant-Couturier
Tél. : 01 47 51 01 33

Dimanche 24 décembre Pharmacie de l'Europe

4 cours Ferdinand-de-Lesseps
Tél. : 01 47 08 04 30

Lundi 25 décembre Pharmacie du Centre

18 rue Paul-Vaillant-Couturier
Tél. : 01 47 49 01 36

Dimanche 30 décembre Pharmacie de l'Église

14 place de l'Église
Tél. : 01 47 49 01 28

Lundi 1^{er} janvier Pharmacie Iéna

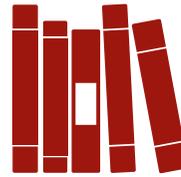
147 route de l'Empereur
Tél. : 01 47 32 08 55

Dimanche 7 janvier Pharmacie Desjardin

107 boulevard National
Tél. : 01 47 51 24 29

Dimanche 14 janvier Pharmacie de la Croix de Lorraine

77 boulevard Richelieu
Tél. : 01 47 51 72 45



Fermeture de la bibliothèque du Mont-Valérien

Dans le cadre des travaux de l'écoquartier de l'Arsenal, la bibliothèque du Mont-Valérien est contrainte de fermer ses portes. Bon à savoir : votre carte d'abonnement est valable dans l'ensemble des bibliothèques du réseau, dont celle des Mazurières, facilement accessible en bus, où vous pourrez retrouver une partie des collections de la bibliothèque du Mont-Valérien, notamment les nouveautés et les D.V.D. Vous pouvez aussi accéder librement à la médiathèque Jacques-Baumel (mediatheque-rueilmalmaison.fr)

Emmanuel Dawa a défendu brillamment sa ceinture européenne de M.M.A.



Dans un précédent numéro de *Rueil Infos*, nous vous avons présenté ce jeune sportif rueillois féru d'arts martiaux, qui a découvert le M.M.A. (arts martiaux mixtes combinant les techniques de la lutte, du jiu-jitsu brésilien et de la boxe thaïlandaise) auprès de la Snake Team de Cyrille Diabaté. Toujours en quête de nouveaux défis, Emmanuel Dawa a défendu sa ceinture européenne, dans la catégorie des moins de 77 kg, lors d'un combat à Mons en Belgique le 28 octobre dernier, contre Charles-Henri Tchoungi. Une victoire que l'athlète de 32 ans dit avoir remportée grâce à une solide préparation physique et mentale, à raison de deux entraînements par jour, et au coaching efficace de Cyrille Diabaté. Également président d'une association solidaire à Rueil, Melting-Potes, Emmanuel Dawa vise désormais de nouveaux combats à l'étranger, afin d'enrichir son palmarès.



Suivez Emmanuel Dawa alias papoulele sur Facebook et Instagram !



Agenda santé

Permanences psy

Vous (ou un proche) rencontrez des difficultés psychiques ? Vous souhaitez être orienté, guidé, obtenir des réponses à toutes vos questions sur la souffrance psychique ? Vous pouvez vous adresser à l'accueil du pôle Solidarité, 2 place Jean-Jaurès ou laisser vos coordonnées au 01 47 32 67 67. Celles-ci seront transmises à un professionnel de la psychiatrie adulte qui donnera suite à votre demande. Il s'agit d'un premier contact sans engagement.



Agenda

Les rendez-vous culturels de la médiathèque

15^e édition des Rencontres de l'histoire et de l'actualité

Cette année, une thématique riche, « la table, culture et traditions », et un temps fort : **le samedi 16 décembre.**

► **À 15h, Nadine Cretin**, écrivain et historienne, spécialiste des fêtes et des traditions françaises, animera une conférence autour des traditions gourmandes de Noël.

Entrée libre

Réservation conseillée à l'accueil de la médiathèque

► **De 15h à 18h, échanges gustatifs et dédicaces gourmandes** vous seront proposés, en présence notamment d'illustrateurs jeunesse (Ella Charon, Fabienne Bruckel...) et d'auteurs (Sébastien Kardinal, Michèle Villemur...). N'hésitez pas à acheter l'un des deux albums, *La Cuisine du monde* et *La Pâtisserie du monde*, en vente sur le stand de l'Unicef.

► Enfin, vos enfants profiteront des **ateliers de cuisine les Petits Chefs**, animés par Hugues Le Bourlay en partenariat avec les Raiq.

Trois sessions : 15h, 16h et 18h
Réservation auprès du pôle Jeunesse de la médiathèque

Jusqu'au 29 janvier 2018, la médiathèque accueille l'**exposition « Vers une Europe plus unie »** à la galerie, au 1^{er} étage, retraçant l'histoire de l'Europe, depuis la constitution de la C.E.E. jusqu'aux futurs défis de l'Europe, en passant par la dimension sociale et la notion de citoyenneté européenne. Cette exposition est proposée par la représentation en France de la Commission européenne en partenariat avec Rueil-Réalités.

Tous les jours, de 9h à 18h30, sauf dimanche, de 14h à 18h
Entrée libre
Médiathèque Jacques-Baumel : 15-21 boulevard du Maréchal-Foch

Les news du conservatoire

Concert de Noël

Le jeudi 14 décembre à 20h, à l'église Saint-Pierre Saint-Paul, l'orchestre symphonique du conservatoire à rayonnement régional, sous la direction de Jean-Luc Tourret, donnera un concert.

Entrée libre dans la limite des places disponibles

Venez découvrir la musique tchèque

Le dimanche 17 décembre à 16h, à l'ancienne mairie, venez assister à un concert-conférence de **Christophe Maynard**, professeur de piano au C.R.R., avec la participation d'étudiants du conservatoire.

Entrée libre dans la limite des places disponibles
Un rendez-vous culturel en partenariat avec la société historique

Réservations au 01 47 32 57 38 ou shrm@orange.fr

Casse-noisette en version très originale

Le mercredi 20 décembre à 19h30, à l'auditorium du C.R.R., il vous sera donné de redécouvrir *Casse-noisette*, ce merveilleux conte musical inspiré de la musique de Piotr Ilitch Tchaïkovsky.

Entrée libre dans la limite des places disponibles

Grounds, chaconnes, passacailles et lamentos

Le jeudi 21 décembre à 19h30, à l'auditorium du C.R.R., venez assister à l'audition donnée par le département de musique ancienne.

Entrée libre dans la limite des places disponibles

Les news des centres culturels

Ciné-goûter « L'hiver féérique »

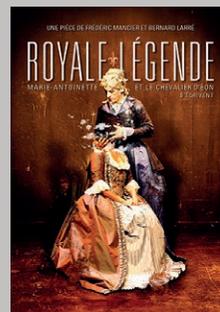


Le mercredi 20 décembre, à 15h, les enfants, dès 3 ans, ont rendez-vous pour un nouveau ciné-goûter. Au programme : sept

courts-métrages d'animation majoritairement russes, réalisés en 2015 et réunissant toute la magie de Noël et de la saison hivernale.

Ciné-goûter : tarif unique de 4 €
Centre culturel Edmond-Rostand : 20 boulevard Edmond-Rostand
Renseignements et réservations : 01 47 51 85 45

Entrez dans une « royale légende »



Le dimanche 10 décembre. Deux acteurs, Patrick Blandin et Nadine De Géa, incarneront Marie-Antoinette, reine grave et frivole, et le chevalier d'Éon, aussi redoutable qu'excentrique.

Château de la Petite Malmaison : 229 bis avenue Napoléon-Bonaparte
Deux séances au choix : 14h30 et 17h
Tarif 1^{re} catégorie : 24 €
Tarif 2^e catégorie : 20 €
Renseignements et réservations : 01 41 96 90 60

Théâtre La Dame de chez Maxim



Si le **vendredi 15 décembre à 20h45**, vous n'avez rien de prévu, rendez-vous à l'Athénée, le Petit Théâtre de Rueil,

pour savourer la fameuse pièce de Georges Feydeau, adaptée de Johanna Boyé et Pamela Ravassard. Une création Avignon 2017 à ne pas manquer.

Athénée, le Petit Théâtre de Rueil : 2 avenue Alsace-Lorraine

Plein tarif : 24 €
Tarif réduit : 20 €
Renseignements et réservations : 01 41 96 90 60

Stages de Noël pour tous

Déco, cadeaux, art floral, scrapbooking, modelage..., pensez à nos stages de Noël ! Rendez-vous les samedis 9 et 16 décembre pour suivre les stages proposés par les centres culturels de la ville.

Renseignements aux accueils des centres culturels et sur le site lescentresculturels-rueil.com.

Exposition « Faits d'hiver »

Le centre culturel Edmond-Rostand vous invite à une **magnifique exposition**, réunissant les céramiques de Roseline Védrines et les bijoux de Véronique Pérez. L'occasion de dénicher des cadeaux de Noël uniques et originaux.

Centre culturel Edmond-Rostand : 20 boulevard Edmond-Rostand
Jusqu'au jeudi 25 janvier
Du lundi au vendredi, de 10h à 20h, et le samedi, de 10h à 18h
Renseignements : 01 47 51 85 45

La Star, pépinière de champions

Club labellisé « or » par la Fédération française de tir à l'arc, la Section de tir à l'arc de Rueil (Star) cumule les titres et les podiums au plus haut niveau national et international, sans compromettre pour autant son esprit familial et sa proverbiale convivialité. Recette d'un succès qui s'amplifie, année après année. ▶ Yaël Simon

Depuis 1984, la Star propose aux jeunes et aux moins jeunes de pratiquer, quels que soient leur condition physique et leurs objectifs (loisirs ou compétition), l'un des sports les plus anciens au monde, école de concentration, de précision et de sang-froid. Ses créneaux variés au gymnase des Bons-Raisins et son pas de tir extérieur, partiellement couvert et éclairé, au stade du Parc lui permettent d'accueillir ses 150 adhérents (pour quelque 77 000 licenciés en France) dans les meilleures conditions de confort et de sécurité. Présidé depuis 1995 par le dynamique Christian Delobelle, le club se distingue par son ouverture à tous, à partir de 8 ans et sans limite d'âge, et par l'excellence de sa formation, encadrée par deux moniteurs diplômés d'État, assistés d'entraîneurs. Parmi ses membres les plus fidèles figurent d'ailleurs quelques-uns des meilleurs archers au monde, talonnés par une relève brillante et enthousiaste.

Au sommet

Qualifié d'« exception » par Christian Delobelle, **Sébastien Peineau**, si souvent cité dans les co-



Sébastien Peineau, double champion du monde.

lonnes de *Rueil Infos*, est entré dans la légende du tir à l'arc français et mondial. Remarquable de régularité depuis ses débuts en compétition, le jeune père de famille, passé professionnel l'an dernier, vient de remporter le double titre de champion du monde en extérieur et en salle, en arc à poulies. Il est le premier archer au monde à avoir réalisé cet exploit et le premier Français à s'être adjugé le titre masculin en extérieur* ! Modeste, lucide et d'une détermination sans faille, le prodige rueillois, qui revient tout juste d'une invalidante blessure au coude, a été sacré, en octobre, « athlète du mois » par l'Association internationale des Jeux mondiaux. Une reconnaissance hautement justifiée !



Fabien Delobelle, meilleur archer polyvalent de France dans sa discipline.

La Star, qui compte décidément « plusieurs cordes à son arc », peut également s'enorgueillir des performances époustouflantes de **Fabien Delobelle**, lui aussi formé au club. Bien qu'amateur, ce virtuose de l'arc à poulies se signale par une polyvalence à toute épreuve (tir extérieur, en salle, campagne) et des résultats spectaculaires. Seul Français à avoir participé aux finales 2016 et 2017 de la coupe du monde en salle de Las Vegas, il a décroché trois médailles de bronze par équipe en deux saisons. Redoutable aux championnats du monde (2016) et d'Europe (2017), il est par ailleurs numéro un français en tir campagne (Field).

« Ces médailles internationales individuelles ne doivent pas occulter les honorables prestations de nos équipes », souligne Christian Delobelle : notre équipe fanion masculine d'arc à poulies est triple championne de France ! Et nos équipes d'arc classique (D2 féminines et division régionale masculine) ne déméritent pas. »

En embuscade

De tels modèles ne pouvaient laisser indifférente la jeune génération de la Star. Archère classique surdouée, **Kyla Touraine-Helias** (16 ans) a gagné cette année sa place au rang des meilleurs espoirs



Kyla Touraine-Helias, vice-championne du monde.

mondiaux de la discipline. Après un parcours sans faute, dont une double victoire à la dernière étape du Tournoi national jeunes et à la Junior Cup (*lire Rueil Infos de septembre, page 43*), la jeune fille s'est offert le titre de vice-championne du monde cadette aux championnats du monde de la jeunesse, qui se sont déroulés à Rosario (Argentine) en octobre. En marge de ces championnats se déroulait une compétition pré-olympique où Kyla a décroché le quota féminin pour la France en vue des Jeux olympiques de la jeunesse 2018 à Buenos Aires, avec, en point de mire, les J.O. de Tokyo en 2020 et de Paris en 2024 !

En progression constante, **Neil Alouani** (16 ans), médaillé de bronze aux championnats de France Fita, a dominé, pour sa part, le championnat de France fédéral d'arc à poulies de Compiègne, en août. Une prouesse de très bon augure pour sa prochaine saison junior, en 2018.

Quant aux archers de division régionale jeunes, très motivés, ils entendent bien faire parler d'eux à leur tour...

« Fiers des athlètes de la Star, nous sommes heureux d'apporter notre concours à la réussite du club en mettant à sa disposition des installations de qualité », indique Olivier Godon, adjoint au maire à la Politique sportive. Un partenariat qui contribue assurément au rayonnement sportif de notre ville !

*Lire *Rueil Infos* d'octobre, page 7.



Section de tir à l'arc de Rueil

Gymnase des Bons-Raisins et stade du Parc

Tél. : 01 47 08 22 77 - E-mail : christiandelobelle@gmail.com

Site : rueil-star.com

pages jeunes

LES INFOS
DU C.M.J.



UN BEAU BILAN POUR LE C.M.J. SORTANT

Le 20 novembre dernier, les candidats sortants du conseil municipal des jeunes (C.M.J.) ont présenté officiellement leur bilan à « Monsieur le maire », comme le veut la tradition.

C'est au Prieuré que le maire a reçu les membres du C.M.J. avant qu'ils ne passent le flambeau à la relève (les élections ont eu lieu le 24 novembre, vous découvrirez les visages des nouveaux élus dans ces pages les mois prochains). « Je suis très attaché au rôle du C.M.J. au sein de notre ville, car il est essentiel que la jeunesse s'investisse dans la vie de la commune, leur a lancé Patrick Ollier après les avoir écoutés avec beaucoup d'attention. C'est un bilan très positif, tant au regard de votre motivation citoyenne que pour la qualité des actions que vous avez menées ! »

Soirées dansantes, rencontres sportives, collectes en faveur des plus démunis, présence aux cérémonies et commémorations..., le bilan de ce mandat 2015-2017 a été riche. L'un des projets les plus marquants restera sans doute l'échange de jeunes Européens organisé cet été à la base de loisirs de Saint-Quentin, dans le cadre du programme Erasmus + et avec le soutien de l'association Contrôle Z (lire Rueil Infos d'octobre, page 43). En plein Brexit, de jeunes Français, Grecs et Anglais ont débattu et échangé, pendant dix jours, sur le thème de la citoyenneté. L'occasion de partager sa vision de l'actualité et son sentiment sur le futur, mais aussi l'occasion de se confronter à la question de la mobilité européenne.



Wd®



Les rendez-vous
de l'Avant-scène
**MATCH DE
CHAMPIONNAT
D'IMPROVISATION
JUNIOR LIDY**

Les Gadgets de Rueil reçoivent les Kiwi ni non du Chesnay. Une belle soirée en perspective avec les deux équipes finalistes de la saison dernière !

■ Samedi 6 janvier

Salon Richelieu, à 20h30
(entrée libre)



Hommage à Stéphane Dujardin

À l'occasion de cette rencontre, le maire a tenu à ce qu'un hommage soit rendu à Stéphane Dujardin, coordinateur au bureau d'information jeunesse, décédé le matin même, à l'âge de 46 ans, des suites d'une longue maladie.

Très aimé par des générations d'enfants d'abord, lorsqu'il était animateur dans les centres d'accueil, puis par les adolescents gérés par le service Jeunesse, Stéphane adorait son travail auprès de vous. Nous sommes certains que vous, à l'instar de nous, ses collègues, vous souviendrez de son sourire et de sa disponibilité. Merci, Stéphane !



150

Cléa : écrire pour donner du bonheur

Depuis l'âge de 10 ans, Corinne Léon écrit sous le pseudonyme de Cléa. À 16 ans seulement, celle qui se rêve en J.K. Rowling à la française a déjà parcouru un joli chemin littéraire qui l'a menée, le 15 novembre dernier, à l'hôtel de ville de Paris, pour la remise du prix Clara.

La Pie, l'une des nombreuses nouvelles à être nées sous la plume de Cléa, a été sélectionnée, parmi 300 œuvres, par les éditions Héloïse d'Ormesson pour son prix Clara, en hommage à cette jeune fille partie trop tôt d'une malformation cardiaque. Avec Corinne Léon, ils sont huit ados auteurs à avoir décroché le Graal et à avoir goûté, pour la première fois, avec *séance photos, dédicaces...* qui restera gravée, témoigne-t-elle au lendemain de la remise du prix. *J'y ai fait de belles rencontres avec des gens qui nourrissent la même passion que moi.* »

Ce prix, qui fête d'ailleurs sa 10^e édition, est une double récompense pour Corinne Léon : la reconnaissance d'un jury de professionnels présidé par l'académicien Erik Orsenna (rien que ça !) et la fierté de se voir publiée dans un recueil (*Nouvelles d'ados*) dont les bénéficiaires iront à la recherche contre les maladies cardiaques. Une motivation de plus à poursuivre sa quête (« *écrire pour donner du bonheur aux gens* »), que la Rueilloise partage avec Violette, son héroïne dans *La Pie*. Cette dernière aborde les éditeurs parisiens avec une audace qui illustre parfaitement l'amour de Corinne pour la création de personnages, lui donnant envie d'embrasser une carrière semblable à celle de la génitrice d'Harry Potter. « *C'est mon rêve ultime de susciter, comme elle le fait, autant de partages et d'émotions autour de ses histoires !* », conclut la jeune fille, dont la nouvelle va être étudiée par les élèves du lycée Robert-Keller, à Paris. Un très bon début !

Lisez sans attendre *La Pie* de Cléa, une belle idée cadeau à glisser sous le sapin, et faites une bonne action...

Recueil collectif du prix Clara 2017 – Nouvelles d'ados (192 pages), actuellement en vente au prix de 10 € au profit de l'Association pour la recherche en radiologie du foetus à l'adulte de l'hôpital Necker-enfants malades.



© Gérard Cambon

-L'ACTU À
360 DEGRÉS:
BLOG À
DÉCOUVRIR

Lucie, Chloé, Camille, Dina, Léna et Alicia sont amies mais, surtout, elles alimentent avec enthousiasme, depuis juin dernier, un blog qu'elles ont créé sur Internet: L'Actu à 360 degrés. Parce que, comme le dit Lucie, « on a toutes nos petits talents, alors autant les associer pour faire quelque chose de bien ! » C'est ainsi que, chaque mois, elles publient des articles sur des thèmes qui les touchent et qui, elles l'espèrent, toucheront un maximum de lecteurs. Actualités, sondage, culture, interview, société: les rubriques de ce blog d'infos fourmillent de sujets plus ou moins légers, écrits à deux ou quatre mains, mais toujours avec cette volonté de répondre aux questions que se posent les jeunes, et les moins jeunes aussi d'ailleurs ! Intéressant.

<https://actu360blog.wordpress.com>
À suivre sur Facebook et Instagram:
l'Actu à 360 degrés

Cette rubrique révèle les secrets de l'histoire des lieux, des rues, des bâtiments... de Rueil. Ces « anciennes actualités », vivantes, insolites et anecdotiques, nous remémorent le riche passé de notre ville.

Rubrique réalisée avec le précieux concours des membres de la société historique de Rueil-Malmaison (S.H.R.M.) - Tél. : 01 47 32 57 38

Un trésor dans les archives

L'importante collection des registres paroissiaux et de l'état civil conservée dans les archives municipales est une mine d'informations sur l'histoire et l'évolution de la ville au fil des siècles.

La consultation de ces innombrables registres apporte un éclairage précieux sur notre ville, à travers les différents événements de la vie des Rueillois, de 1640 à nos jours. On suit la vie des Besche, Maugest, Filliette, Hubert, Godefroy, etc., qui ont été longtemps vigneron ou blanchisseurs. On retrouve les propriétaires des différents châteaux de Rueil, à commencer par Richelieu, seigneur de Rueil dont le décès, bien qu'intervenu à Paris, est signalé à Rueil en 1642, mais aussi les Perrot de Malmaison, les Choart de Buzenval...

On constate la forte mortalité des jeunes enfants et les décès dus

aux épidémies. On découvre, au XVII^e siècle, les cérémonies pour « exercer l'office et la charge des sages-femmes », qui imposent « une femme de bien et d'honneur », car elle a la responsabilité de baptiser l'enfant s'il est en danger de mort, ou encore le baptême des cloches, dont les parrain et marraine sont immanquablement des personnalités importantes du bourg.

Des enfants naturels

On fait la connaissance des gardes suisses implantés à Rueil dès 1668, qui s'installent au XVIII^e siècle dans la caserne. Leur succès auprès des jeunes Rueilloises donne lieu à des mariages et des naissances. Tout comme plus tard, en 1803-1804, les



chasseurs à pied de la garde consulaire. Et que de naissances d'enfants naturels en ces années !

On retrace les régiments qui se sont succédé à la caserne et même son occupation par les troupes étrangères. On apprend qu'en 1815, elle est devenue un hôpital militaire. Avec l'arrivée de Joséphine à Malmaison figurent souvent dans ces registres les noms de Rueillois au service de l'impératrice: portier, frotteur, échanton, argentier, oiselier, cocher, etc. Quant à son émouvant acte de décès, elle y est dite « impératrice », tandis que Napoléon n'est que « général en chef de l'armée d'Italie » !

Les morts de Buzenval

On découvre également quelques belles surprises: une signature toute simple de « Joséphine » au bas de l'acte de mariage d'Annette de Mackau, dame de palais

de l'impératrice, avec le comte de Saint-Alphonse; celle de Massena en 1804, témoin d'une naissance chez son régisseur; celle de la reine Marie-Christine d'Espagne pour le mariage de sa fille avec le prince Czartoryski.

On découvre aussi les morts des combats de Buzenval en 1870-1871, à l'instar du Français Raoul Bohrer de Kreuznach, tué à 19 ans, dont la tombe se trouve dans le petit cimetière de la rue du Commandant-Jacquot.

On y apprend aussi le décès, en 1852, de Pradier, grand sculpteur du XIX^e siècle, le mariage avec une Rueilloise de Louis-Ernest Barrias, le célèbre sculpteur du groupe *La Défense de Paris*, et la mort de Georges Feydeau. On y trouve la signature de Maurice de Vlaminck au mariage de son frère et à la naissance de sa fille... Bien d'autres actes encore témoignent du riche passé de Rueil.



Les archives communales se trouvent au musée d'histoire locale: place du 11-Novembre-1918
Tél. : 01 47 32 66 81 ou
01 47 32 66 45.

Elles sont ouvertes au public le mardi, de 14h à 17h30.

Pour toute demande d'information, envoyez un e-mail à archives@mairie-rueilmalmaison.fr

Du curé au maire

Pendant plus de 150 ans, les registres ont été tenus par le curé de la paroisse, qui y inscrivait les baptêmes, les mariages et les décès... des catholiques uniquement. À partir de la loi du 20 septembre 1792, cette mission a été confiée aux officiers municipaux: l'état civil était créé. Dès lors, les actes seront signés par le maire ou l'un de ses adjoints et concerneront tous les habitants.



© Yves Durand

Delphine Begue

Raid amoureuse

Se prouver qu'on peut encore s'étonner soi-même, voilà ce qui a guidé Delphine Begue lorsqu'elle a entrepris d'aller plus loin dans la pratique de son hobby, la course à pied. Quelques heures d'entraînement plus tard (aux côtés de ses amies, dont Christelle, la coach du groupe), la voilà en Malaisie pour participer à son premier raid. L'année suivante, galvanisée par sa performance précédente, Delphine embarque à nouveau ses amies pour l'édition 2014 du raid Les Amazones au Cambodge. Deux ans plus tard, direction l'Équateur pour La Saharienne. « À la quarantaine, j'avais tout simplement envie de me lancer de nouveaux défis et, surtout, de montrer à mes enfants que lorsqu'on a envie de faire quelque chose, on peut y arriver », explique-t-elle. Un message que cette responsable

de projets R.H. dans une grande compagnie d'assurances met aussi à profit en tant que marraine d'une mini-entreprise rueilloise (lire Rueil Infos de l'été 2016, page 17). « Lors de chaque raid, nous portons haut les couleurs de l'association *Entreprendre pour apprendre* par le biais de laquelle nous accompagnons les élèves d'une classe de 3^e du collège Saint-Charles Notre-Dame, précise-t-elle. L'idée est de les aider dans la création et la vente d'un produit qu'ils ont conçu. Se dépasser, aller à la rencontre de personnes qu'on n'aurait pas forcément côtoyées, s'ouvrir à d'autres compétences, s'entraider et oser, dans un projet sportif ou professionnel, ce sont ces valeurs qui font la différence. » Demain, vous la croiserez peut-être sur les bords de Seine ou dans la forêt de Saint-Cucufa, se préparant à une nouvelle aventure sportive !

Michel Aubouin

Une plume de style pour Madame de Staël



Michel Aubouin vient d'en faire le sujet d'une anthologie, publiée aux éditions Omnibus. « Sans être spécialiste du personnage, j'ai surtout découvert l'histoire de la seule figure féminine à avoir traversé la Révolution française, l'Empire puis le retour de la monarchie en gardant ses convictions politiques, alors même qu'elle appartenait à un siècle misogyne, raconte l'écrivain rueillois. J'ai voulu, à travers cette anthologie, raconter qui était vraiment cette femme

Femme de lettres connue pour son indépendance d'esprit (elle faisait trembler Napoléon!), Germaine de Staël est tout simplement fascinante. À tel point que l'historien *de pensée, mais aussi cette femme d'action.* » Force est de constater qu'à la lecture de l'ouvrage, on a clairement envie d'aller plus loin dans cette rencontre avec Madame de Staël. Michel Aubouin a réussi le pari de faire ressortir les différentes facettes d'une personnalité complexe et d'un destin unique. « J'ai fait le choix de textes accessibles, des lettres d'amis, mais aussi de critiques féroces de ses détracteurs, afin d'éviter que le lecteur ne se perde dans un style parfois trop ampoulé », ajoute-il. Préfet et inspecteur général de l'administration au sein du ministère de l'Intérieur, il écrit d'ailleurs tous les jours, tôt le matin. « Comme une sorte de besoin vital, un rythme personnel devenu naturel et qui me permet aussi de coucher sur le papier ce que je capte du monde actuel », confie-t-il. Déjà sur un nouveau projet, Michel Aubouin n'exclut pas de faire de Rueil le cœur d'un prochain livre.



D.R.

Madame de Staël ou l'intelligence politique, éditions Omnibus, 21 euros.

Mariages



Anne-Sophie RENETEAU
et Jérémie SALOME



Tamara STOJANOVIC
et Freddy AMON



Laura BOISIER
et Quentin PIQ



Caroline DELFOSE
et Hugo DUFILS



Catherine NENGUE
et Thomas RÉANT



Caroline DEBRIE
et Sébastien COLONNA D'ISTRIA



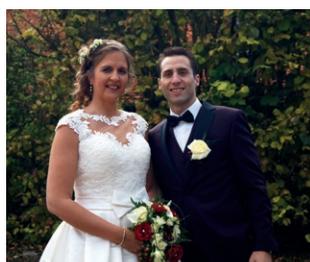
Céline LOUSADA
et Daniel COUTURIER



Loïc LE GARS
et Aurélie BERNAY



Faïsal EL HESSNI
et Marina BRUCKERT



Cédric GOMES-VILAÇA
et Amandine HAIMONET

Naissances

- 5 juin > Alina MUNTONI MONTHILLER ▪ 30 août > Adam EL AISSAOUI, Ugo VALETTE
- 19 juin > Louise TEMIM ▪ 1^{er} septembre > Ruben BARUCH ▪ 3 septembre > Aïssa TRASIM, Fabio RODRIGUES PINTO MARTINS ▪ 4 septembre > Maximilien DOUARD ▪ 5 septembre > Blanche BONAUD, Mahé BILLAULT HENON, Richard CHAVATTE ▪ 6 septembre > Rami MAKHLOUF ▪ 7 septembre > Dyna GUENANE, Elyne DELAMARE, Maéline BAILLY, Noha SMATI ▪ 8 septembre > Romane SCHWARZ ▪ 9 septembre > Lola SACUTO, Maiwen DANDO ▪ 11 septembre > Gabriel PARIS ▪ 13 septembre > Kylian KANE, Yacine KADI ▪ 14 septembre > Imran ZEKRAOUI, Laëtitia PAYOL ▪ 15 septembre > Agrim CHOUDHARY, Hafsa TOURE, Jasmin QUANTIN ▪ 17 septembre > Charles EMAILLE ▪ 18 septembre > Gabin RABOT ▪ 19 septembre > Jean LE PIOUFFLE, Kamil BACHOUAL, Paolo SANTOS ▪ 21 septembre > Ethan ANDRÉAULT, Gabriel MOULIN, Mia LADREYT, Wassila BOUAMAMA ▪ 22 septembre > Alice PIAT ▪ 23 septembre > Diana AFAHOUNKO, Héléa LAMME ▪ 25 septembre > Marceau DEJEAN ▪ 26 septembre > Jemima BAMOENELA FIFA, Louise PHILIPPE, Lyse-Anne DAUNEAU, Nolan TIZIT ▪ 27 septembre > Amira RAMDANI, Éric HUFFSTUTLER, Joshua MESCHIN DIGNE, Sacha DELPOUVE ▪ 28 septembre > Masilia CHIR ▪ 29 septembre > Marie ROY ▪ 1^{er} octobre > Ael BALOSSATH, Sloanne-Mispa BIKOÏ ▪ 2 octobre > Amir OUZLIFI, Loïs BROUX ▪ 4 octobre > Paola VIDAL LAGOS ▪ 5 octobre > Elisa PLEWA, Gabriel NEVES, KENZA MARZOUKI, Massyl AIT ALI, Maxime PLEWA, Mayron LAQUITAIN ▪ 6 octobre > Mohamet DIALLO, Raphaël MONNIER ▪ 7 octobre > Madeleine des MONSTIERS MÉRINVILLE ▪ 8 octobre > Eliot TABART, Fanny AKNIN ▪ 9 octobre > Jannah CHEVREUIL, Paul SANGINES, Yanis FELIX ▪ 10 octobre > Aboubacar SACKO

Décès

- 4 septembre > Thérèse KERMAREC veuve NESTERENKO, Jeanne ATLAN veuve PEREZ, Gilbert NÉAULT, Michel BÉNARD ▪ 5 septembre > Serge LACROIX, Geneviève DUGUEN veuve CROMBEZ ▪ 6 septembre > Andrée RIGAL veuve ARNAUD ▪ 7 septembre > Gérard LHERBETTE ▪ 8 septembre > Michel GUETTIER ▪ 9 septembre > Bernard POUURET ▪ 10 septembre > Bernard DENIS ▪ 11 septembre > Agnès GROSEIL épouse KERMAREC, Françoise TRUMEAU, Geneviève SERVAIS épouse HUREAU, Éliane VERMILLARD veuve DOLBOIS ▪ 12 septembre > Pierre GORCE, Nicole VENOT épouse HERVÉ ▪ 13 septembre > Colette AUBRY veuve FOURNIER, Patrick CAVERIVIÈRE ▪ 16 septembre > Paul AUBERT ▪ 19 septembre > Jean DEMOUGEOT, Hélène FLIPO épouse BRAJEUX, Claudine SALMON veuve BOURGEOIS ▪ 20 septembre > Micheline POIRIER ▪ 21 septembre > Monique DESCAMPS, Marcel SPINOSI, Mario Da ROCHA GONÇALVES, Dominique PICHON ▪ 23 septembre > Jean-Michel PÉPIN, Simone DESPRÉS veuve LIOTARD ▪ 24 septembre > Monique DELCOURT ▪ 25 septembre > Marianna SMIGIELSKA veuve DEVILLERD ▪ 26 septembre > Gisèle ATTIA, Paulette RISTOU veuve LE MEUR, Odette GLOUX veuve SCHEIBER, Yvette BULTÉ veuve REDURON ▪ 27 septembre > Rosalie CASSAGNOL veuve BUISSERETH, Robert PERSON, Louis CHARBONNIER, Pierre GOJARD, Michèle TUAILLON épouse RIGALDIES ▪ 28 septembre Jeanine PICAUD ▪ 29 septembre > Philippe MANCHON, Jacqueline RANVASÉ

Hommage



Bertrande Portes, fondatrice, en 1966, de l'école de danse de l'Abeille et professeur au sein de l'association, est décédée le 19 octobre à l'âge de 82 ans. Elle a appris les pas de danse à des générations de jeunes filles, devenues aujourd'hui mamans ou grand-mères. La Ville la remercie encore une fois pour son engagement et lui rend un dernier hommage au nom de tous les Rueillois.

Pour toute réclamation, contactez le service de l'État civil
au 01 47 32 66 40.